



Lyon en transition(s)

Rapport sur la situation en matière
de développement durable

2024



2024 : Lyon agit pour le climat

La Ville de Lyon a poursuivi en 2024 la mise en œuvre de la transition écologique dans la justice sociale. C'est donc naturellement que ce rapport s'enrichit d'un nouveau volet sur les indicateurs sociaux et de bien-être, que viennent illustrer plusieurs actions dont nous sommes particulièrement fiers. Pour la première fois en France, la nouvelle politique de stationnement met désormais à contribution les ménages avec des tarifs différenciés selon les critères sociaux. Un bouclier social a également été mis en œuvre dans le domaine du sport, avec une tarification et une communication adaptée mise en place pour rapprocher les familles et les jeunes en difficulté des activités sportives. L'alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous n'est pas en reste : elle est désormais soutenue par le nouveau label « les Hallimentaires ».

Cette année 2024 a été également structurante dans la montée en puissance de nos politiques en faveur du climat. À l'interne, la stratégie de la Ville pour rénover son patrimoine bâti a permis d'atteindre ses premiers objectifs, avec cette année encore une importante réduction de la consommation énergétique à hauteur de 12 %. Le cumul des dépenses évitées pour les Lyonnaises et les Lyonnais est estimée à une facture de 7 M€ depuis le début du mandat.

Sous le regard de Cyril Dion qui a accepté d'en être le grand témoin, 74 agents municipaux ont investi une Convention citoyenne pour le climat qui a remis en septembre ses 5 avis et 12 propositions. C'est l'occasion de remercier tous les acteurs concernés par cet important travail au résultat enthousiasmant.

La stratégie globale Lyon 2030 pour l'action climatique sur le territoire s'est déployée avec un élargissement de l'Agora qui compte maintenant 135 partenaires. Nous saluons la diversité des acteurs mobilisés, du privé, du secteur public et de l'enseignement et des associations mobilisées en direction des citoyens et des jeunes. Un dispositif de soutien aux associations a été créé pour amplifier la transition écologique, ce qui permet aux habitants de tous les territoires de la ville de bénéficier d'une variété de propositions concrètes.

Une dernière note de satisfaction qui vient conforter notre stratégie systémique et l'usage des Objectifs de développement durable de l'ONU comme point de référence. L'Organisation mondiale de la santé a choisi la ville de Lyon pour y implanter son Campus de l'Académie, validant ainsi toute la démarche de la Ville pour améliorer le niveau de santé globale de sa population One Health. L'accueil d'un centre de formation destiné à devenir la structure de référence au niveau mondial en matière de santé publique donne espoir et promesse d'un monde meilleur.



Grégory Doucet,
Maire de Lyon.



Sylvain Godinot,
Deuxième Adjoint au Maire,
Délégué à la Transition
Écologique et au Patrimoine.

Introduction

Pourquoi lire ce rapport ?	p.06
Comment lire ce rapport ?	p.08
Les limites planétaires	p.10

Partie 1 — Portrait de territoire P.12

VOLET CLIMAT	p.14
VOLET SOCIAL	p.23

Partie 2 — Les 70 actions emblématiques de 2024 p.28

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PATRIMOINE	p.30
MOBILITÉS, LOGISTIQUE URBAINE, ESPACES PUBLICS, TOURISME RESPONSABLE	p.32
VILLE ABORDABLE, BAS CARBONE ET DÉSIRABLE	p.34
LOGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN	p.36
VÉGÉTALISATION, BIODIVERSITÉ, CONDITION ANIMALE, ALIMENTATION	p.38
VILLE DES ENFANTS	p.40
ÉDUCATION	p.42
PETITE ENFANCE	p.44
CULTURE, GRANDS ÉVÉNEMENTS	p.46
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, DROITS CULTURELS	p.48
SPORTS, VIE ASSOCIATIVE, ÉDUCATION POPULAIRE, GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS	p.50
JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE	p.52
ACTIONS CITOYENNES ET POLITIQUE DE LA VILLE	p.54
SÛRETÉ, SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ	p.56
SOLIDARITÉS ET INCLUSION SOCIALE, ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX	p.58
SANTÉ ET PRÉVENTION ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	p.60
LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS	p.62
ACCUEIL ET HOSPITALITÉ, DROITS ET ÉGALITÉS, MÉMOIRE, CULTES ET SPIRITUALITÉS	p.64
EMPLOI, ÉCONOMIE DURABLE	p.66
RELATIONS, COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES	p.68
FINANCES	p.70
ACHAT PUBLIC RESPONSABLE, NOUVELLES RESSOURCES	p.72
DÉMOCRATIE LOCALE ET REDEVABILITÉ, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE, UNIVERSITÉS, RECHERCHE ET COOPÉRATIONS	p.74
PROMOTION DES SERVICES PUBLICS, HANDICAP, POLITIQUE FUNÉRAIRE	p.76
ADMINISTRATION GÉNÉRALE, INFORMATIQUE ET POLITIQUE DU NUMÉRIQUE, RELATIONS AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT	p.78

Partie 3 — Les transitions d'ancêtre dans chaque arrondissement p.80**Partie 4 — Les indicateurs de la transition écologique** p.86

INDICATEURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE	p.88
INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	p.93

Pourquoi lire ce rapport ?



Les 17 ODD, un cadre de référence pour agir

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dispose : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. » Ce rapport vise une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux de l'action publique, et une amélioration de la redevabilité politique.

Pour la cinquième fois (édition 2024), ce rapport annuel se donne un cadre de référence international : les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies. Selon l'ONU, ces ODD « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. »

Dans ce but, la France s'est dotée en 2019 d'une feuille de route qui définit les enjeux prioritaires et la trajectoire de mise en œuvre du développement durable. Élaborée de manière concertée, elle donne un cap aux différents acteurs nationaux, privés comme publics, à l'horizon 2030. L'échelon territorial est également appelé à se les approprier, dans un but de contribution aux objectifs onusiens et nationaux, d'auto-évaluation et de sensibilisation de la population.



Présentation des 17 Objectifs de Développement Durable



1 PAS DE PAUVRETÉ

Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

2 FAIM «ZÉRO»

Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Réduire les inégalités dans et entre les pays.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Assurer des modes de consommation et de production durables.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

14 VIE AQUATIQUE

Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.

15 VIE TERRESTRE

Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutter contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Comment lire ce rapport ?

La boussole des 17 Objectifs de Développement Durable

L'analyse proposée est représentée par une roue ou boussole, qui permet de visualiser le nombre d'ODD impactés ainsi que le niveau d'impact (voir ci-dessus) par rapport au socle de référence des 17 ODD pris collectivement.

Il nous importe en effet de mettre en lumière les interrelations des 17 ODD au sein de chaque politique.

Une présentation selon le plan de mandat

Ce rapport « Lyon en Transition(s) » constitue le bilan annuel sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Lyon en 2024.

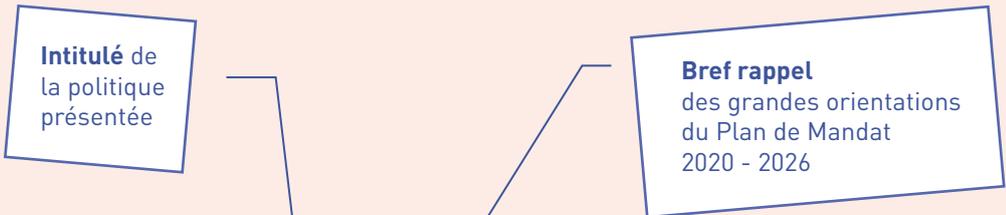
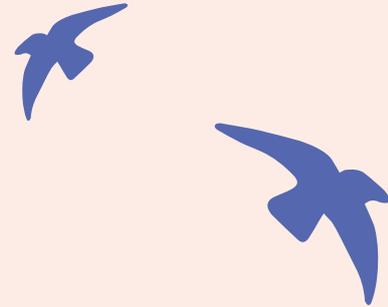
Il est organisé selon les 25 politiques publiques du plan de mandat de la Ville.



Pour chaque politique publique, le rapport présente sur une double page :

Sur la première page, les grandes orientations du plan de mandat 2020-2026, les principales contributions de l'action publique aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et un ou plusieurs chiffres clés.

Sur la seconde page, quelques actions sélectionnées pour leur caractère emblématique. Présentées de manière synthétique, elles illustrent la diversité des moyens engagés dans tous les champs de compétence de la collectivité. Chacune des actions met aussi en lumière sa contribution aux ODD.



Les limites planétaires

Limites planétaires : où en sommes-nous ?

Comment évaluer l'impact des activités humaines sur la planète ? Jusqu'à quel point la nature peut-elle supporter les pollutions ?

Pour répondre à ces questions, une équipe internationale de chercheurs réunie autour du Stockholm Resilience Centre (SRC) a défini en 2009 le concept des neuf limites planétaires. Ils ont identifié et quantifié les seuils au-delà desquels les équilibres naturels terrestres pourraient être déstabilisés et les conditions de vie devenir défavorables à l'humanité.

Ces différents processus sont étroitement liés les uns aux autres.



6
LIMITES PLANÉTAIRES SUR 9
ont déjà été franchies

Les 9 limites planétaires :

- ↳ le changement climatique
- ↳ l'érosion de la biodiversité
- ↳ la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore
- ↳ le changement d'usage des sols
- ↳ le cycle de l'eau douce
- ↳ l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère
- ↳ l'acidification des océans
- ↳ l'appauvrissement de la couche d'ozone
- ↳ l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère

L'actuelle déstabilisation par les activités humaines de plusieurs d'entre eux entraîne déjà des effets en cascade.

En septembre 2023, seules trois dernières limites n'avaient pas été franchies : l'acidification des océans, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

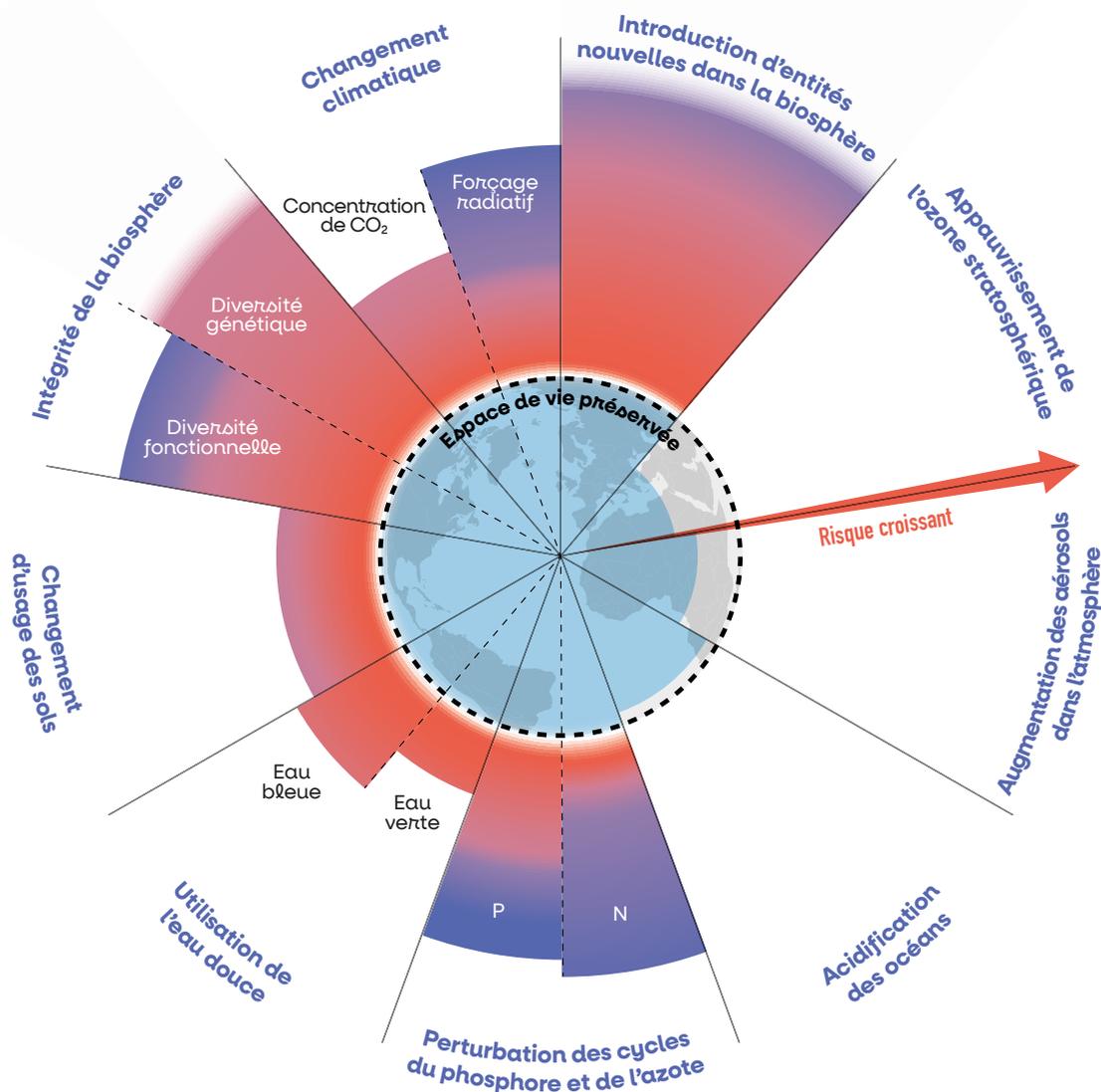
Avec six limites planétaires franchies sur neuf, la planète se trouve aujourd'hui bien au-delà de l'espace de fonctionnement sûr pour l'humanité.

Pour aller plus loin :

Consultez le dossier Téma « La France face aux 9 limites planétaires » du ministère de la transition écologique



Des limites planétaires dépassées



En 2023, 6 limites sont dépassées. Elles n'étaient que 3 en 2009.

Source : Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Richardson et al (2023)





Partie 1

Portrait de territoire

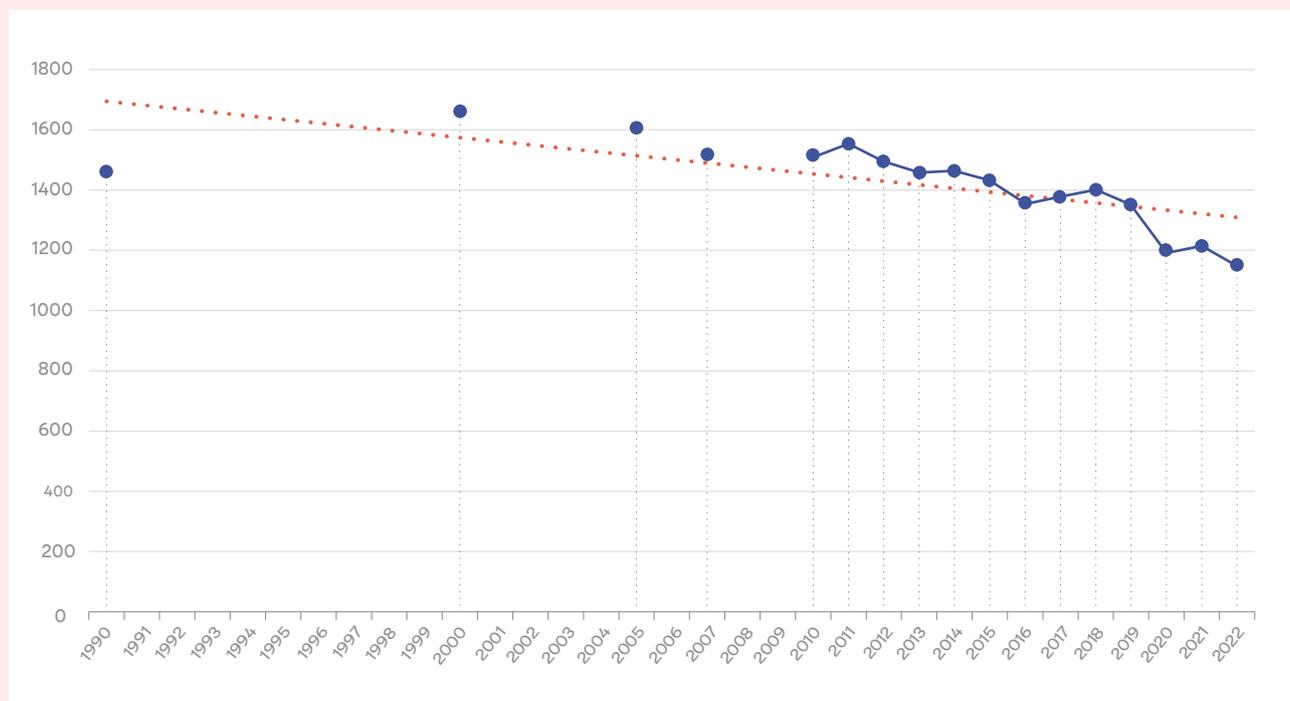
VOLET CLIMAT

Tous les grands centres urbains exercent une pression considérable sur leur environnement, Lyon n'échappe pas à la règle : de par ses activités, elle contribue au dérèglement climatique, aux pollutions, et affaiblit la biodiversité. Les conséquences sur la santé et le bien-être des Lyonnais sont importantes, en particulier pour les plus fragiles. Face à ces défis écologiques, les villes ont un rôle majeur à jouer.

1. Émissions de gaz à effet de serre : une baisse régulière depuis 2005

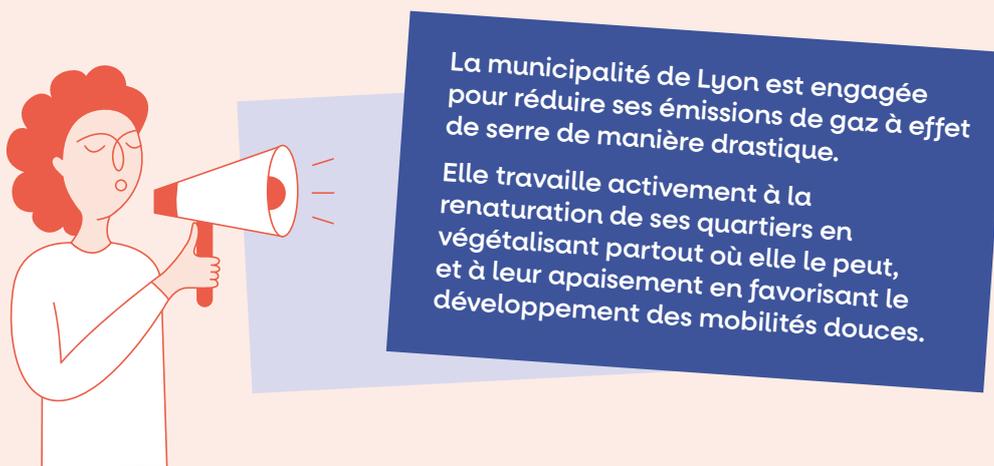
Les émissions de gaz à effet de serre sont issues de la consommation énergétique des secteurs résidentiel, tertiaire, industriel et des transports sur le territoire, ainsi que les émissions d'origine non énergétique liées à l'agriculture, aux déchets et à certains procédés industriels. En 2022, l'ensemble des activités du territoire de la commune de Lyon a émis **1153 kteqCO₂**.

Cela correspond à **2,3 teqCO₂** par Lyonnais auquel il convient d'ajouter les émissions « importées » par les Lyonnais pour les biens et services produits hors du territoire estimées à **6,6 teqCO₂** en 2019. La baisse des émissions de gaz à effet de serre du territoire lyonnais est régulière depuis 2005 : **-28 %** alors même que la population augmentait de **+10 %**.

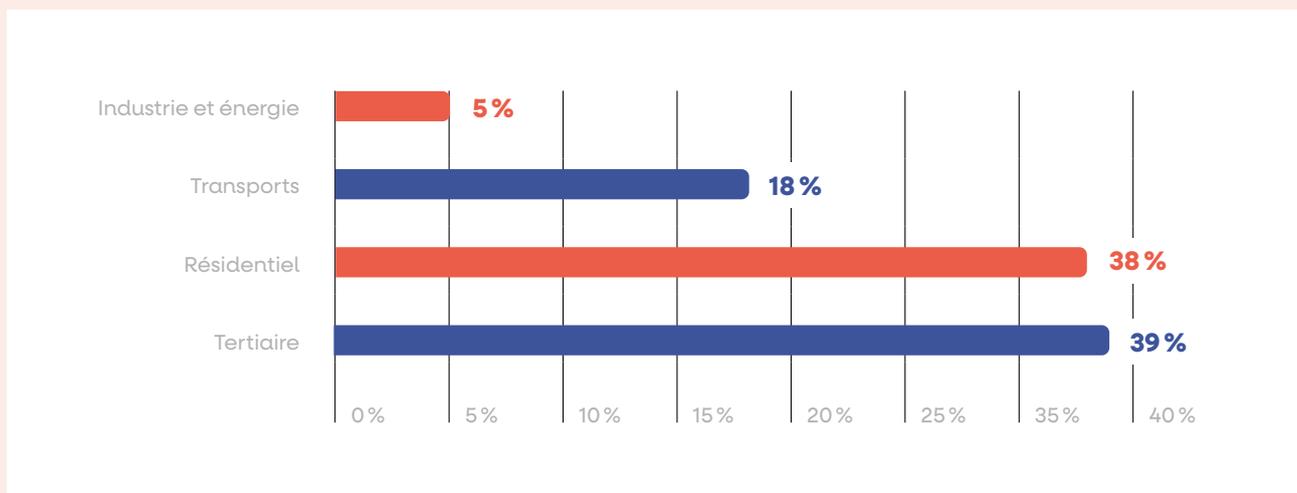


Évolution des émissions de gaz à effet de serre en kteqCO₂ à Lyon depuis 1990 (source ORCAE)

Les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre à Lyon sont liées à l'activité tertiaire et au résidentiel : en 2022, cela représente plus de **75 %** du total du territoire, les transports, près de **20 %**.



Les énergies fossiles à Lyon comme ailleurs sont la cause principale des émissions de gaz à effet de serre. La consommation finale d'énergie par habitant à Lyon est de **15 MWh/hab.** en 2021.



Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur à Lyon en 2022 (source ORCAE)

Pour lutter contre le dérèglement climatique, la Ville de Lyon s'efforce depuis 2008 de réduire son empreinte carbone en diminuant ses consommations énergétiques.

En 2020, la municipalité a décidé d'amplifier cette transition en se dotant de moyens importants. Elle a augmenté d'un tiers l'investissement par rapport au mandat d'avant (**1300 M€**), en consacrant une part importante de cet investissement à la Transition écologique (**430 M€**) dont une majeure partie sur le patrimoine bâti (**160 M€**).

Cette ambition se retrouve également dans la création de 30 postes supplémentaires, avec une priorité sur la gestion de l'énergie et du patrimoine de la Ville.

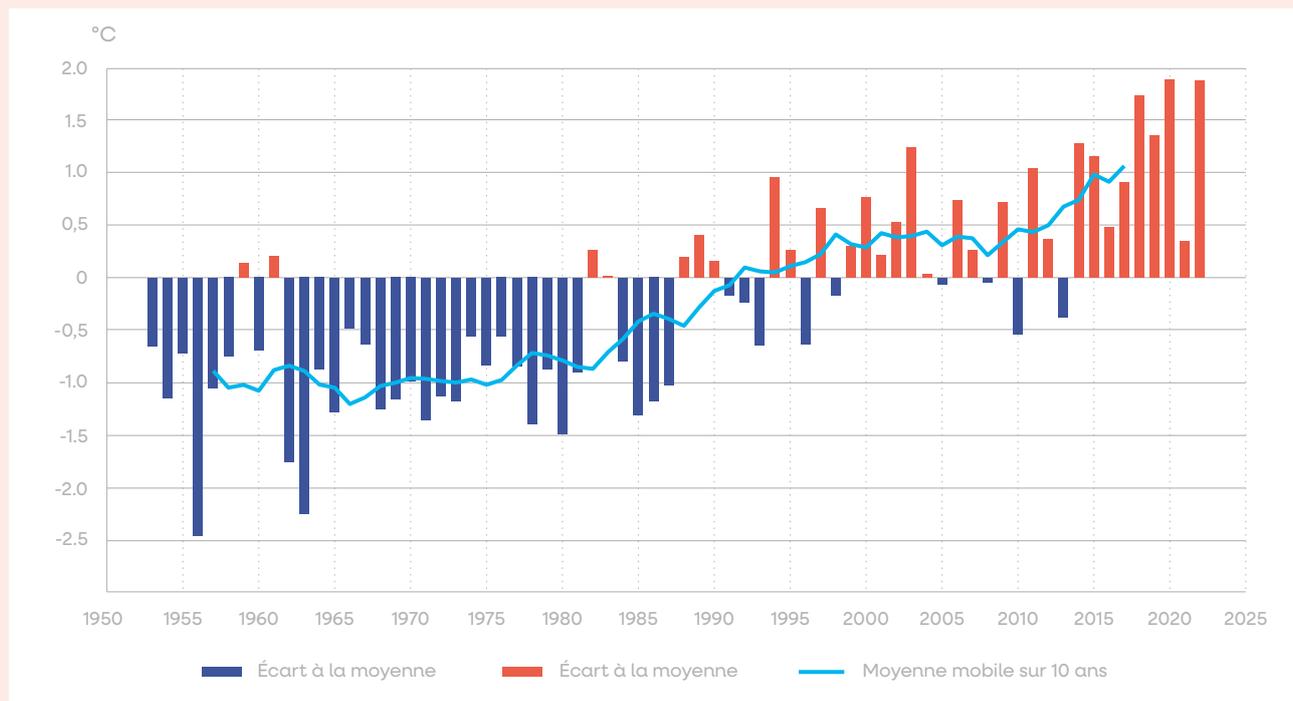
La Ville de Lyon a également adopté une Stratégie de Transition Écologique du Patrimoine avec de fortes orientations sur les énergies renouvelables (aujourd'hui **100 %** des achats d'électricité et **25 %** des achats de gaz) et un plan Sobriétés pour diminuer les consommations (avec cette année encore une forte diminution annuelle globale de **-12 %**). Si l'on compare à la situation ante Covid de 2019, la diminution des consommations est également très effective au niveau de l'éclairage urbain (**-30 %**) et des déplacements des véhicules (**-20 %** de consommation de carburant).

Les émissions de gaz à effets de serre directement liés à la collectivité ont ainsi globalement baissé significativement de **32 %** entre 2010 et 2022.

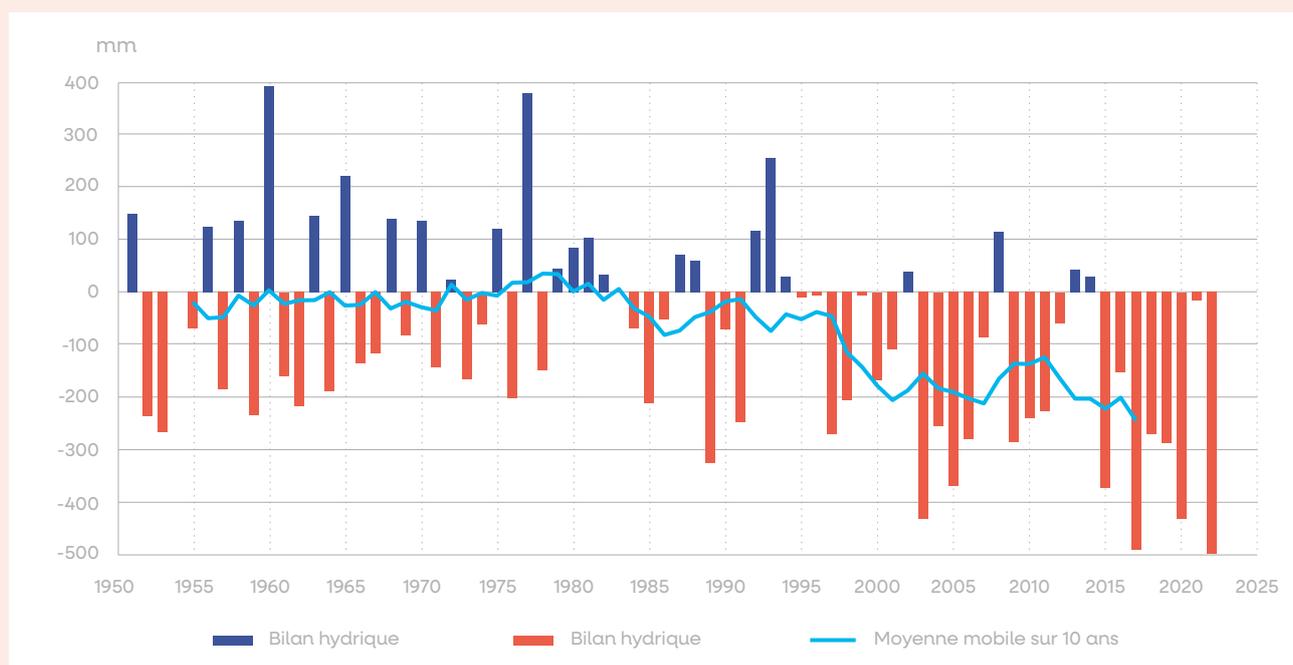
2. Dérèglement climatique : un territoire fortement impacté

Depuis plusieurs décennies, le lien entre consommation énergétique, émissions de gaz à effet de serre et dérèglement climatique est établi. Les villes y ont largement contribué.

Aujourd'hui l'impact sur le territoire lyonnais est important, le réchauffement y est plus marqué qu'en France : **+ 2,4°C** d'augmentation en moyenne à Lyon depuis 1960 contre **+ 1,7°C** en France.

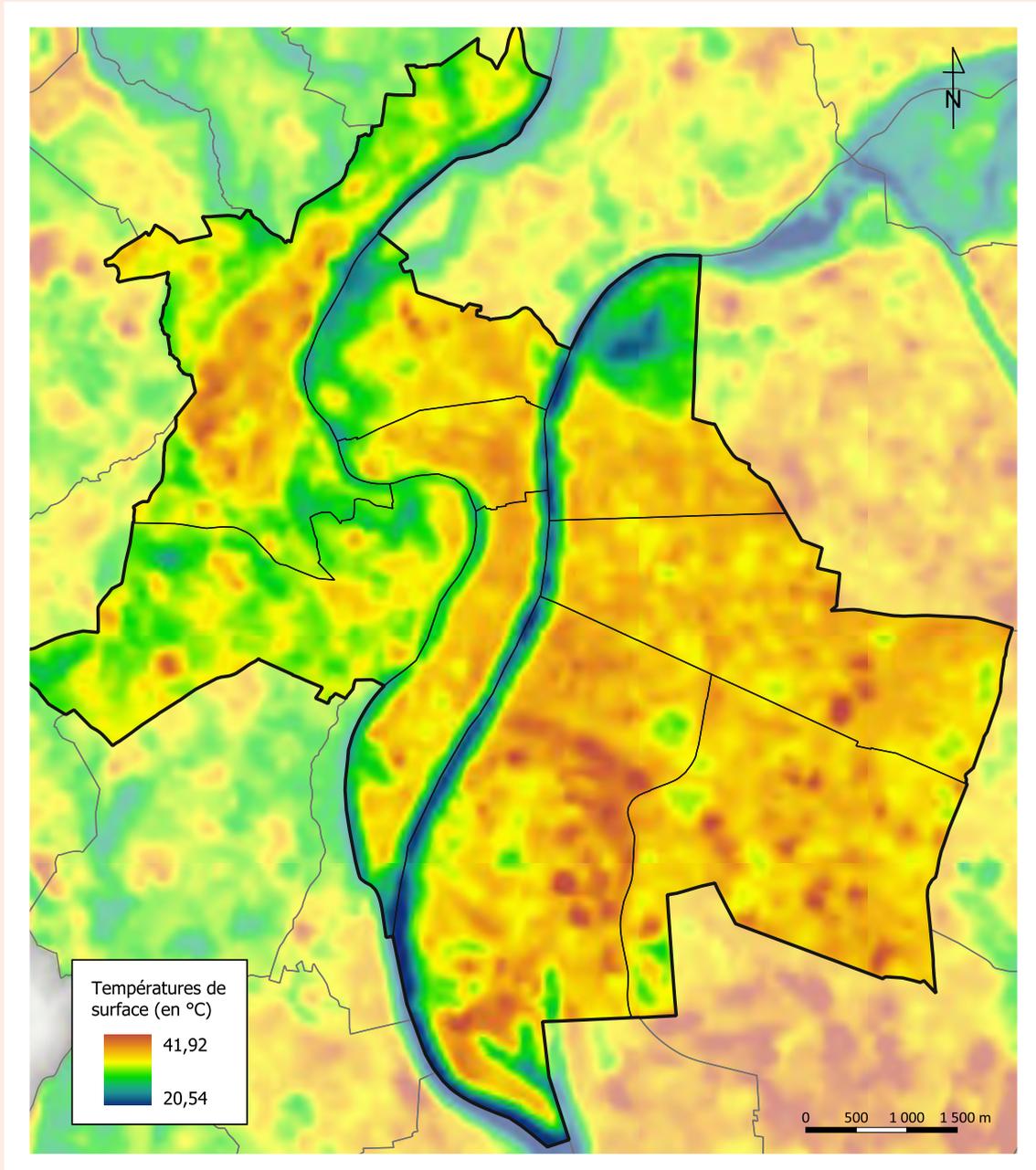


Évolution des températures moyennes annuelles à Lyon-Bron (1953-2022 - altitude 197 m)
Écart à la moyenne 1981 - 2010 de la température moyenne (°C) (source ORCAE - Météo France)



Évolution du bilan hydrique annuel à Lyon-Bron (1951-2022 - altitude 197 m) (source ORCAE - Météo France)

Les espaces urbains denses et fortement minéralisés favorisent des surchauffes localisées appelées îlots de chaleur. Des écarts de 3 à 5°C entre le centre-ville de Lyon et le sud de l'Ain sont notés par Météo-France. Le territoire lyonnais présente également de fortes disparités.



Carte des températures de surface le 19 août 2023 à 12h20
(sources : DOI/USGS/EROS, traitements Urbalyon)

La municipalité s’efforce donc de créer de nouveaux espaces végétalisés partout où c’est possible et en particulier dans les quartiers qui en sont le moins pourvus.

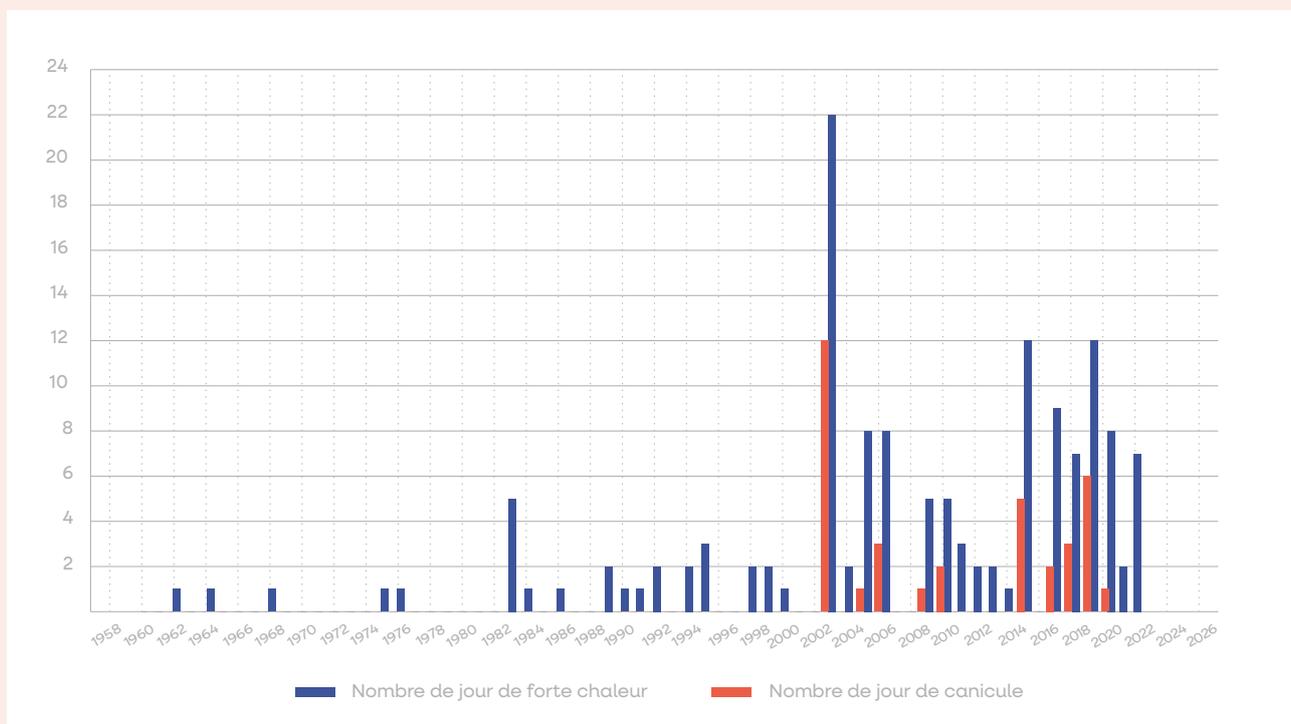
Près de **9 hectares** de nouveaux espaces publics ont été végétalisés par la municipalité, auxquels on peut ajouter près de **4 hectares** de surfaces végétalisées créées ou conservées dans les permis de construire accordés par la Ville, l’équivalent au total de **18 terrains de football**.

Le rafraîchissement de la ville par la végétalisation participe de la protection du vivant sous toutes ses formes.

3. Réchauffement climatique : impacts importants sur la santé des Lyonnais

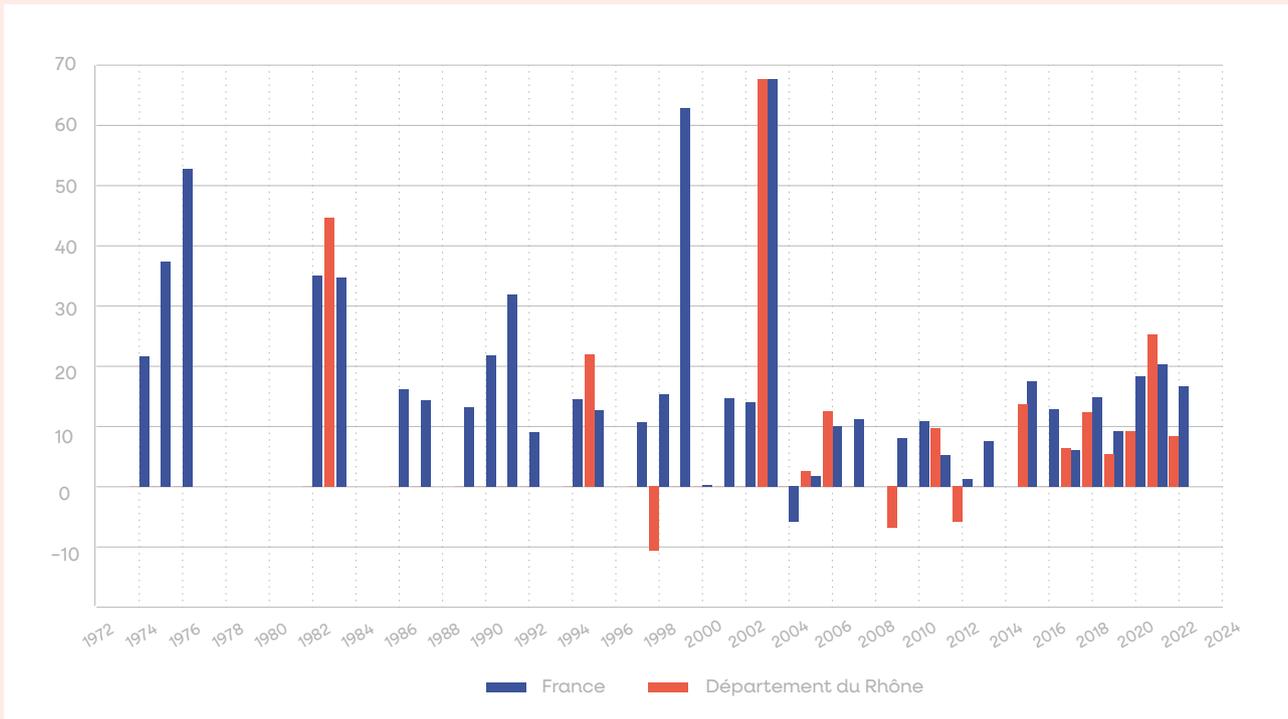
Le réchauffement climatique accentue certains phénomènes naturels comme les canicules et les sécheresses par une **augmentation de leur fréquence, durée et intensité**, entraînant un risque sanitaire pour la population, en particulier les plus fragiles.

À Lyon, on compte, en moyenne par an, plus de **4 jours** de forte chaleur (T max sup à 34°C et T min sup à 20°C) depuis 1990 contre moins de **0,5** entre 1950 et 1990.

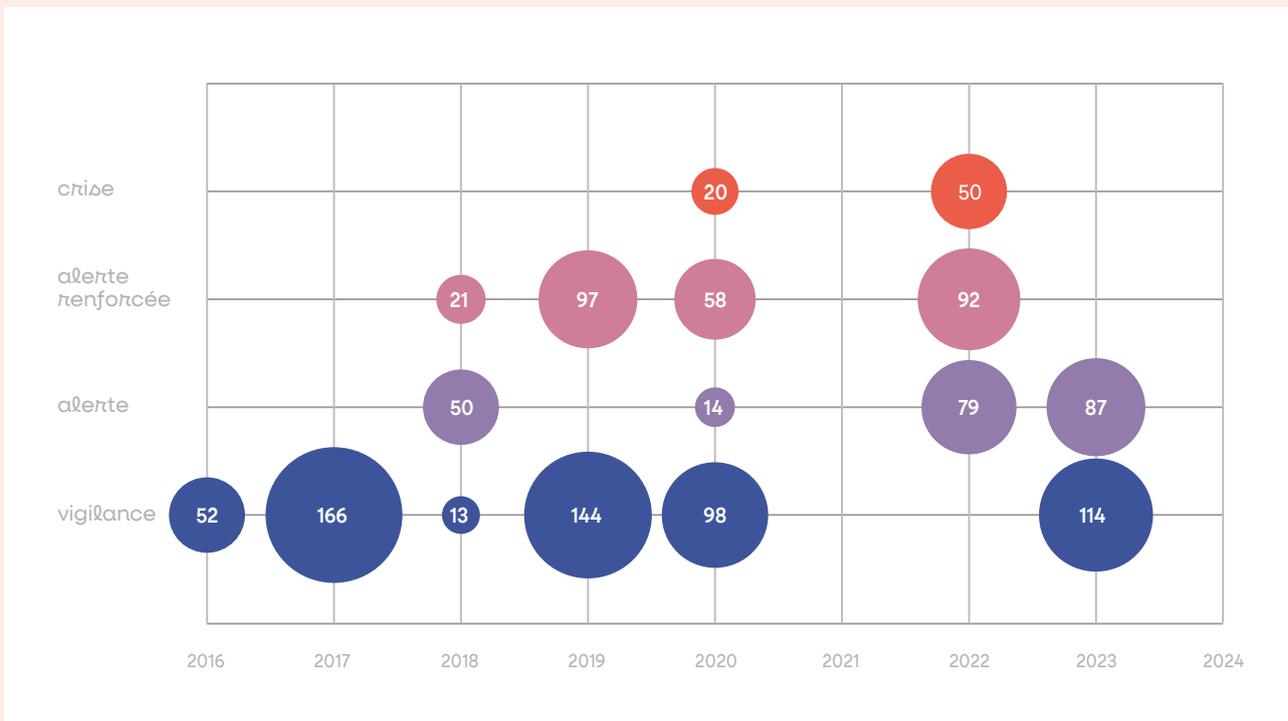


Évolution du nombre de jours de canicule et de forte chaleur à Lyon-Bron (1951-2022 – altitude 197 m) (source ORCAE - Météo France)

Sur les cinq dernières années, pendant les périodes de canicule, une surmortalité de **5 à 25%** a été observée dans le département du Rhône. Durant les périodes de fortes chaleurs de l’été 2022, **71 à 90** décès supplémentaires ont été enregistrés.



Évolution de l'augmentation de la mortalité pendant les périodes de canicule – Rhône (1974-2019) (source ORCAE)



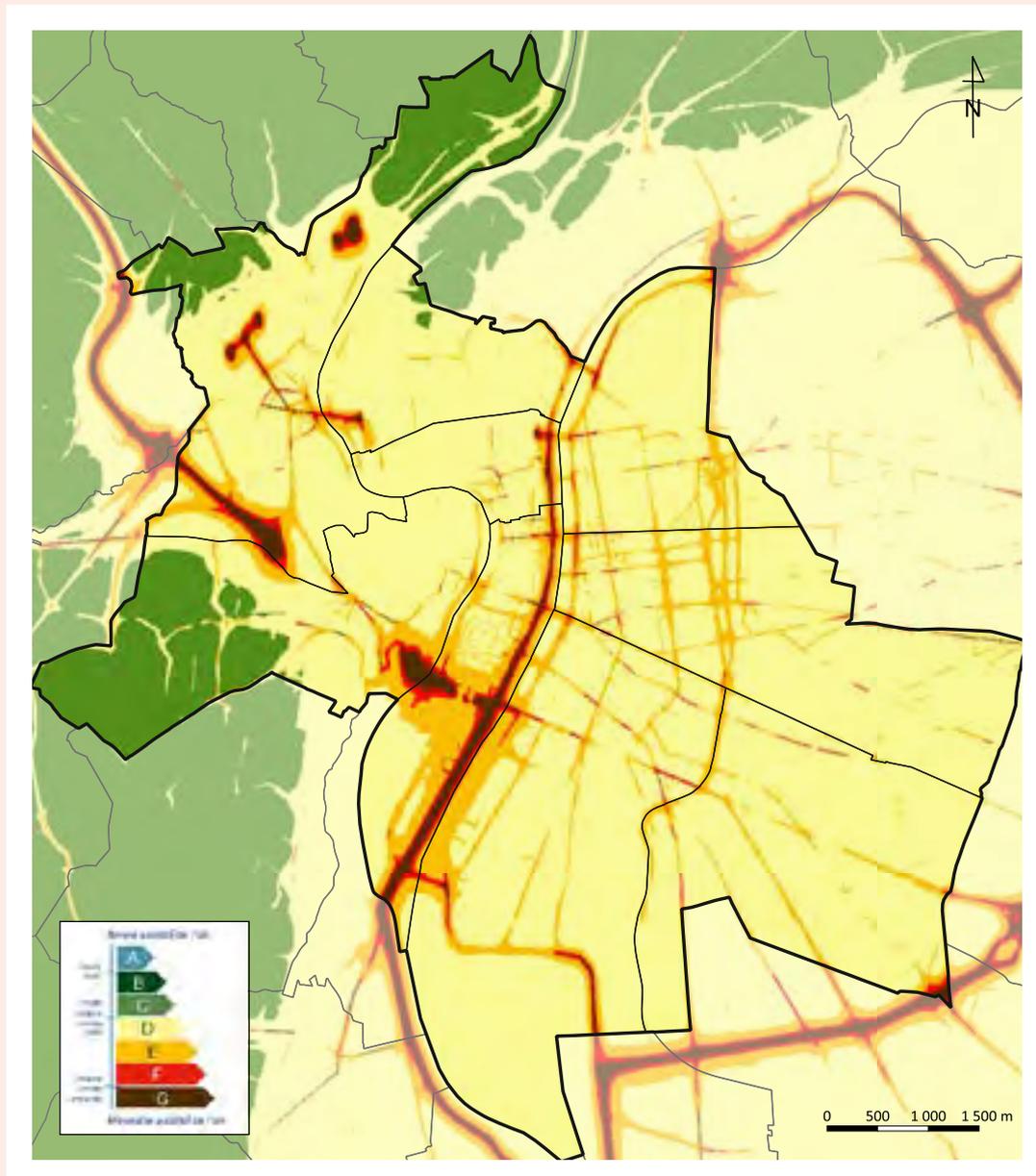
Nombre de jours en situation d'arrêt de sécheresse des eaux superficielles à Lyon (zone 4) par niveau et par année depuis 2016 (source VigiEau Ministère de la Transition écologique)

Les sécheresses sont plus fréquentes et plus intenses: depuis 2016, 338 jours en alerte renforcée ou crise ont été enregistrés pour la commune de Lyon.

4. Pollutions : qualité de l'air dégradée et nuisances sonores

La pollution de l'air provient surtout des transports routiers et du chauffage des logements. Tout le territoire lyonnais se trouve au-dessus des seuils de pollution de l'air recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit 100 % de la population lyonnaise concernée par un risque sanitaire.

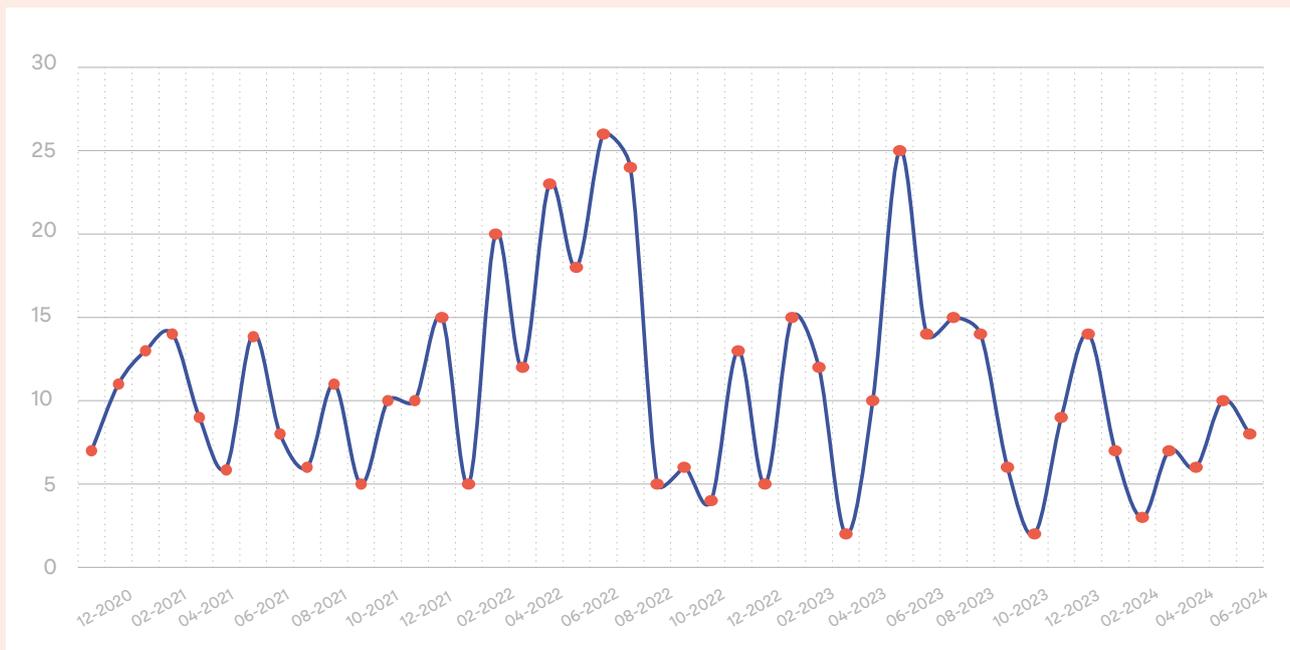
Les populations les plus impactées sont celles situées à proximité des axes routiers les plus fréquentés.



Carte Stratégique Air réalisée à partir des cartes annuelles pour les trois polluants urbains principaux: Dioxyde d'azote NO₂ (2022), particules PM₁₀ et particules PM_{2.5} (2020-2022)
Sources: Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

L'indice de qualité de l'air ambiant, calculé depuis le 1^{er} janvier 2021 pour chaque commune, est une information synthétique quotidienne sur le niveau de la pollution de l'air ambiant.

Il est le résultat agrégé de la surveillance de cinq polluants atmosphériques¹. À Lyon, cela représente **11 jours** en moyenne par mois où l'indice de qualité de l'air est dégradé.



Nombre de jours par mois où l'indice communal de qualité de l'air est dégradé ou pire, à Lyon, depuis décembre 2020 (source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

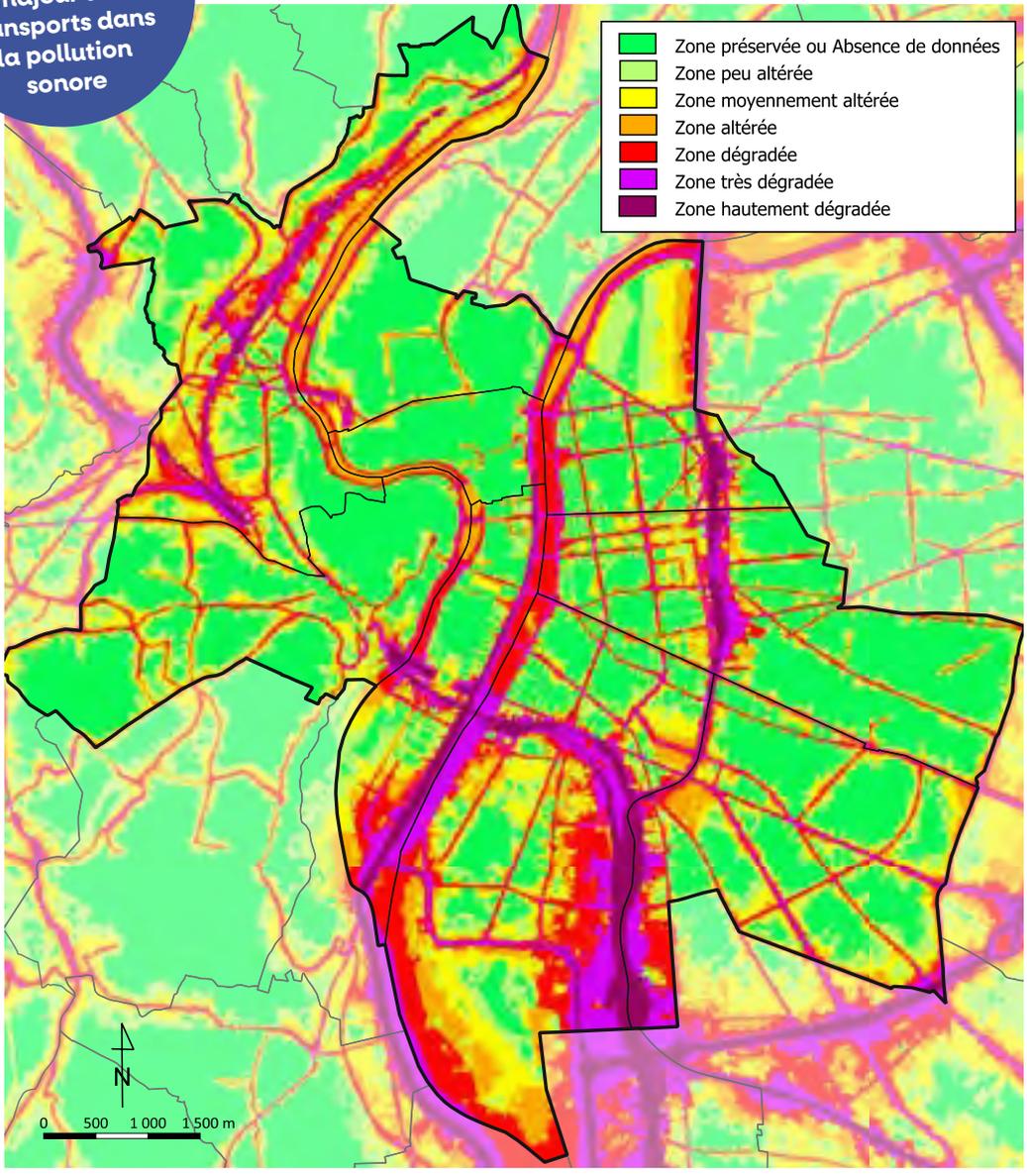


Chaque soir, la Tour Incity s'illumine pendant 1h30 aux couleurs de l'indice ATMO afin de donner à l'ensemble des Lyonnais et des Lyonnaises une information visuelle sur la qualité de l'air du lendemain. Ce dispositif est mis en place depuis le 26 juin 2024 par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, membre de l'Agora Lyon 2030.

© MIZU - Agence Responsable

¹ Le dioxyde de soufre «SO₂», le dioxyde d'azote «NO₂», l'ozone «O₃», les particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 micromètres «PM₁₀» et les particules de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 micromètres «PM_{2,5}».

La carte du bruit montre le poids majeur des transports dans la pollution sonore



Carte d'exposition au bruit (routier, ferroviaire et aérien) en 2023 (source ORHANE)

Accélérer la transition des mobilités et mieux partager l'espace public, c'est améliorer la santé et développer une meilleure qualité de vie en ville.

La politique de mobilités et d'espaces publics de la Ville, portée avec la Métropole, a permis depuis 2019 de regagner 9 hectares perméables et végétalisés, ou encore de doubler le nombre d'emplacements vélo.

Les aménagements cyclables (pistes, bandes et doubles sens cyclables) ont aussi augmenté, en longueur, d'un bon tiers depuis 2019, soit près de **50 %** des longueurs de voies totales. De même que les aires piétonnes et zones de rencontre à hauteur de **+75 %**.

Enfin, pour assurer la sécurité routière, Lyon est devenue « ville 30 » avec **84 %** des voies automobiles à 30 km/h au maximum.

VOLET SOCIAL

Le portrait socio-économique de la Ville de Lyon est caractéristique d'une ville centre de grande métropole. Ses particularités ?

Une ville à l'habitat plus dense, avec des inégalités de confort de vie plus fortes et un niveau de formation très élevé.

Les problématiques de santé, d'emploi, de formation et de niveau d'études se concentrent logiquement dans les quartiers Politique de la Ville.

1. Faire du bien-être une boussole pour l'action publique municipale

À Lyon, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de se doter d'autres indicateurs comme guides de progrès humain, sanitaire, social, écologique et démocratique.

Nous avons fait le pari de définir, à travers des débats citoyens, ce qui est constitutif du bien-être des Lyonnaises et des Lyonnais, à travers la Boussole du bien-être.

Cette boussole est constituée de 12 « dimensions » qui correspondent aux principales composantes du bien-être identifiées par les habitantes et les habitants.

Pour faire la transition dans la justice sociale, il est important de mesurer comment les Lyonnais préservent leurs santé, se logent et se déplacent en sécurité.



2. La Boussole du bien-être élaborée par les habitantes et les habitants

Vivre dans un environnement sain et végétalisé



- Avoir accès à des espaces verts à proximité dans tous les quartiers pour différents usages
- Respirer un air de qualité
- Préservation de la ressource en eau

Apprendre et s'épanouir en tant qu'enfant et adolescent



- Offre quantitative et qualitative d'activités extra-scolaires
- Espaces publics favorisant la mixité et l'autonomie des enfants
- Accès à un enseignement de qualité pour tous et toutes (égalité des chances sociale et handicap)

Exercer l'emploi ou l'activité de son choix



- Avoir tous et toutes accès à un emploi qui lui convient
- Accéder à une offre diversifiée de garde d'enfants et d'aide pour les proches à charge
- Pouvoir évoluer professionnellement tout au long de la vie (formation et accompagnement)

Se déplacer



- Bénéficier d'un réseau de transports en commun de qualité (respect des fréquences, densité, confort)
- Avoir accès à une mobilité (financièrement) abordable pour tous
- Disposer de moyens de transports variés et interconnectés

Se loger



- Pouvoir choisir où l'on veut habiter (géographie/coût)
- Pouvoir habiter dans un logement décent
- Pouvoir trouver un logement adapté en fonction des âges de la vie et des situations (colocation, famille, étudiant, habitats participatifs, intergénérationnel, etc.)

Préserver sa santé et se soigner



- Prévenir les risques de santé dans son quotidien (hygiène de vie, obésité, alimentation, sport)
- Avoir facilement accès à un médecin généraliste (délai, proximité)
- Avoir les moyens de se soigner

Pouvoir se nourrir sainement



- Pouvoir se nourrir dans sa ville à un coût raisonnable
- Avoir accès à des commerces et des producteurs de proximité
- Avoir accès à une alimentation saine, diversifiée et locale

Vivre dans un espace public respecté



- Vivre sans nuisances sonores (activités économiques, circulation, lieux festifs, etc.)
- Vivre dans un espace public propre (qualité de l'entretien) et non dégradé (tags, déchets, etc.)

Avoir accès à la culture, aux loisirs et au sport



- Pouvoir développer une pratique sportive
- Pouvoir pratiquer une activité culturelle ou artistique
- Pouvoir assister à des événements culturels et sportifs (prix et proximité)

Vivre dans une ville accueillante et solidaire



- Ne laisser personne sans toit
- Savoir accueillir les nouveaux habitants (étudier, travailler, se réfugier, se soigner)
- Une ville aménagée pour tous (handicaps, poussette, grand âge etc.)
- Pouvoir évoluer dans sa ville sans discrimination (handicap, genre, apparences, etc.)

Vivre ensemble



- Se sentir entouré
- Avoir accès à des lieux de convivialité
- Être en capacité d'agir dans sa ville avec, via, pour les autres

Vivre en sécurité



- Vivre en sécurité dans sa ville de jour comme de nuit (vols, agressions...)
- Se sentir en sécurité dans sa ville
- Se déplacer en sécurité quand on utilise un mode de transport doux (marche, vélo, trottinette...)

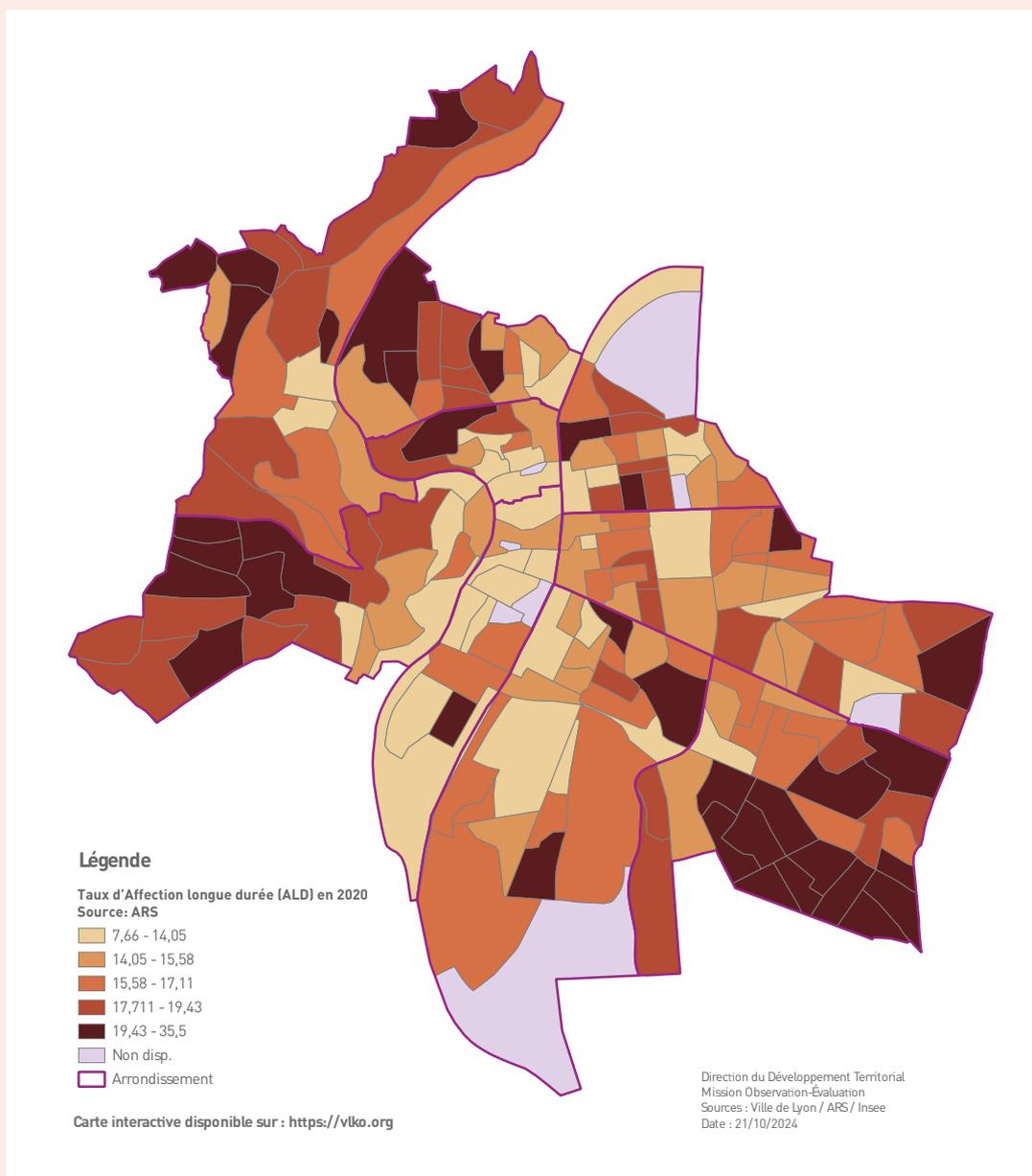
3. Πρόσκληση για υγεία et de soigner

Le critère d’Affection Longue Durée (ALD) est un indicateur de pathologies chroniques qui participe également de l’appréciation de la précarité.

Les arrondissements socialement défavorisés présentent un état de santé moins favorable que les autres.

Le taux d’ALD est plus élevé dans les 7^e, 8^e, 9^e arrondissements, le taux de mortalité par cancer du poumon est supérieur à celui de la France métropolitaine.

En 2024, pour les publics vulnérables en situation de maladies chroniques, la Ville de Lyon a lancé le dispositif « Espace Sport Santé » qui a touché 113 bénéficiaires.



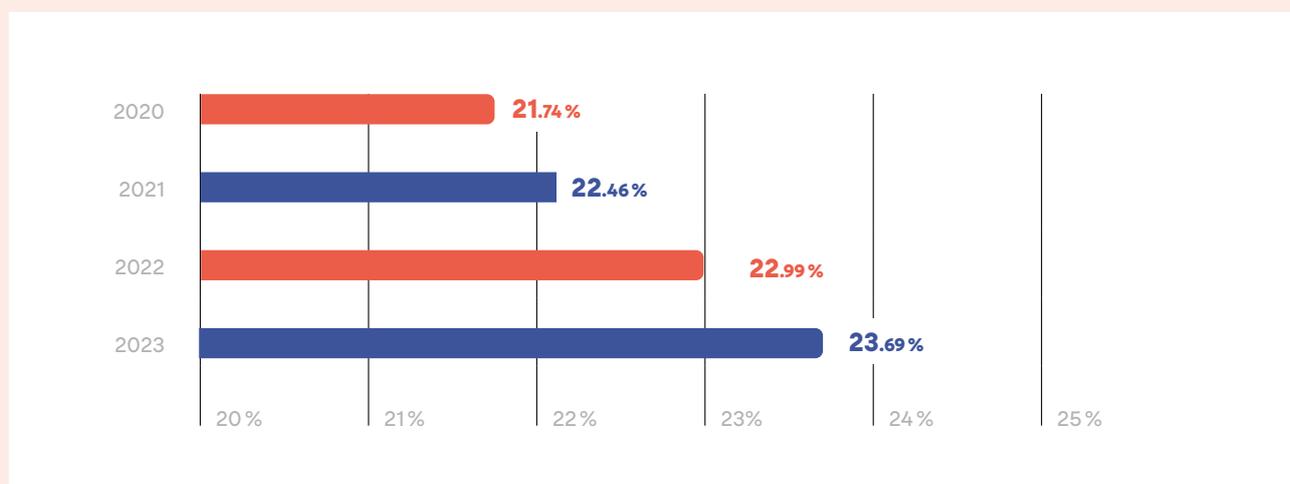
**Taux de Lyonnais détenteurs d’une Affection Longue Durée
(Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, octobre 2021 :
Diagnostic Local de Santé – Lyon – Étude quantitative)**

4. Se loger à Lyon

Pour soutenir la production de logement social et atteindre les objectifs de la loi Solidarité et renouvellement urbain de **25 %** de logements sociaux, la Ville de Lyon s'est dotée en 2020 d'une enveloppe d'un montant de **34,5 millions d'euros**, contre **23 millions** au mandat précédent.

Cet investissement a permis d'engager une révision des barèmes d'aides, avec encore une actualisation en septembre 2024, pour mieux financer les opérations gérées directement par les bailleurs sociaux et soutenir les surélévations permettant la sobriété foncière.

Les subventions peuvent atteindre **500 € par m²**: Lyon est la seule ville à s'engager sur un montant si conséquent.



Évolution du taux de logement sociaux SRU sur le territoire de Lyon, graphique fait par l'Observatoire urbain (Ville de Lyon) sur la base des données transmises par la Direction des Territoires (DDT), État.

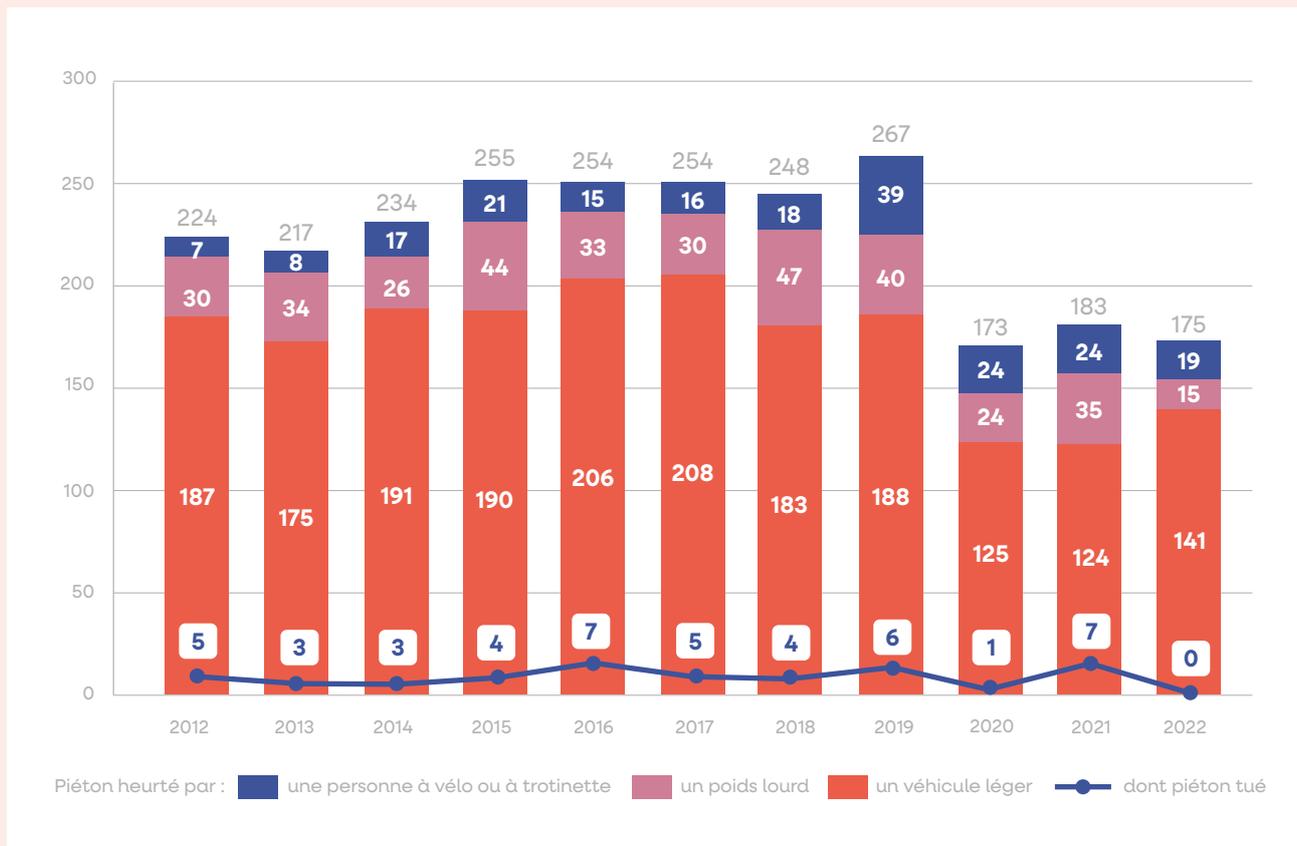


5. Se déplacer en sécurité à Lyon

Pouvoir se déplacer à pied en toute sécurité est essentiel au bien-être. Heureusement, les enregistrements de la police montrent que la sécurité des piétons à Lyon s'améliore depuis 2019.

Les Rues des enfants, les cœurs de quartier piétons et les aménagements mieux sécurisés permettent de marcher dans de meilleures conditions de confort et de sécurité.

L'objectif de long terme de la Ville est que plus aucun piéton ne soit tué ou gravement blessé dans un accident de circulation.



Piétons blessés ou tués dans un accident de circulation sur le périmètre de la commune de Lyon (données ONISR)



Partie 2

Les actions emblématiques de 2024



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PATRIMOINE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Rénover le patrimoine pour mettre la Ville de Lyon sur la trajectoire de neutralité carbone,
- Optimiser le patrimoine en partageant une vision à long terme,
- Inscrire le patrimoine historique dans la transition écologique.

863

agents sensibilisés à la transition écologique (chiffre septembre 2024).

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Agora Lyon 2030 : nouvelle promotion des acteurs du territoire

11 13 17

L'Agora Lyon 2030 s'est élargie en 2024 à 71 nouveaux acteurs lyonnais.

Créée début 2023 et animée par la Ville de Lyon, l'Agora compte désormais plus de 130 partenaires. Entreprises, associations, acteurs publics et parapublics, acteurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants..., l'Agora rassemble des acteurs de tous horizons prêts à relever le défi climatique à l'échelle de la ville.

Les nouveaux membres se sont réunis 3 jours afin de découvrir les enjeux et enrichir le pacte climat Lyon 2030.



1

La sensibilisation des agents de la Ville à la transition écologique

4 11 13



2

La Ville sensibilise ses 8 500 agents à la transition écologique (TE), de différentes façons :

- Grâce à un format en présentiel ou digital, « Inventons Notre Ville Bas Carbone ». Cette offre est proposée jusqu'à la fin du mandat,
- La Convention Citoyenne pour le Climat des Agents (3CA) avec ses 74 agents tirés au sort et volontaires, leur a permis de s'acculturer à la TE et d'émettre 17 propositions au Maire et à l'administration en cours d'instruction,
- La Mission Transition Écologique a animé le 1^{er} Grand Atelier du Plan Climat pour les agents et des membres de l'Agora pour leur faire découvrir les actions du Plan Climat de la Ville et du CCAS et de son territoire.

Objectif fraîcheur

3 10

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et augmentent en intensité et en durée. L'été dernier, la Ville a renforcé encore son action avec un plan en 14 points pour aider la population à mieux vivre ces épisodes.



3

Parmi ces actions, nous retrouvons :

- L'expérimentation d'actions de solidarité et de lutte contre l'isolement des seniors vulnérables,
- La distribution de tickets de cinéma aux personnes les plus modestes,
- L'expérimentation de l'ouverture du parc Blandan toute la nuit en cas de vigilance rouge.

Vote de la stratégie de transition écologique du patrimoine

7 13

La Ville a adopté en mars sa Stratégie de Transition Écologique du Patrimoine (STEP).

Celle-ci vise une division par deux des consommations énergétiques de son patrimoine bâti, et une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Dès 2030, les consommations devront être réduites de 25 % par rapport à 2019. La Ville mobilisera tous les moyens à sa disposition pour y parvenir.

Déjà engagée dans la fourniture d'électricité 100 % garantie d'origine européenne issue d'énergies renouvelables, elle a conclu en 2023 son premier marché, effectif en 2024, pour 20 % de ses bâtiments publics, de fourniture d'électricité 100 % garantie d'origine française et renouvelable.

1 Promotion de l'Agora © Ville de Lyon

2 Lancement de la 3CA dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville © Ville de Lyon

3 Dispositif « Objectif Fraîcheur » © Ville de Lyon

MOBILITÉS, LOGISTIQUE URBAINE, ESPACES PUBLICS, TOURISME RESPONSABLE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Accélérer la transition des mobilités,
- Mieux respirer et vivre mieux,
- Développer une meilleure qualité de vie en ville,
- S’approvisionner écologiquement : développer une logistique urbaine décarbonée et optimisée.

215

mètres linéaires de voiries piétonnisées et 120 m² d’espaces végétalisés créés pour le projet Cœur Croix-Rousse.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D’UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



Projet Cœur Croix-Rousse

3 11 13

Le projet Cœur Croix-Rousse a pour objectif d'améliorer les déplacements piétons, de valoriser les commerces et de mettre en valeur ce secteur historique.

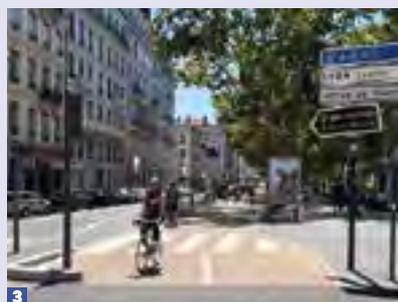


Le programme comprend une piétonnisation de la rue du Mail entre la rue du Chariot d'or et la petite place de la Croix-Rousse (4^e arrondissement) et des interventions plus légères sur les rues des abords.

Au total, 215 mètres linéaires de voiries sont piétonnisés et 120 m² d'espaces végétalisés sont créés en 2024 pour apporter plus de fraîcheur et permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales.

Deux voies cyclables à portée très symbolique

3 11 13



La ligne 1 des Voies Lyonnaises a été inaugurée en août 2024. Elle emprunte les quais hauts de la rive gauche du Rhône.

Cette ligne a la particularité d'accueillir le trafic vélo le plus élevé de la métropole, au niveau du quai Augagneur (3^e arrondissement).

La ligne 2 transformera plusieurs autoroutes urbaines majeures sur les boulevards Stalingrad, Vivier-Merle et des Tchécoslovaques.

La première section en approche du parc de la Tête d'or a été livrée en 2024 ainsi que le boulevard Vivier-Merle jusqu'à la rue Paul Bert.

Ce projet concerne le franchissement du Rhône et se termine au sud, à la croisée de l'avenue Berthelot.

Un nouveau règlement pour les occupations commerciales du domaine public

3 11

Depuis le 1^{er} mars, la Ville de Lyon a mis en place un nouveau règlement des terrasses, résultat de plusieurs mois d'échanges avec les habitants et les professionnels.

Parmi les nouveautés, des horaires et saisonnalités repensés pour correspondre aux nouveaux usages, ainsi que des mesures pour mieux répondre aux enjeux de transition écologique : préconisations pour une végétalisation diversifiée des espaces et un usage sobre de l'éclairage, interdiction de l'usage de vaisselle plastique à usage unique, etc.

Nouvelle politique de stationnement

8 10 13

Pour un meilleur partage de l'espace public, le stationnement encourage l'usage de véhicules moins polluants et encombrants en se basant sur le poids à vide et la motorisation des véhicules, ainsi que la prise en compte des critères sociaux et familiaux des Lyonnais.

Des dispositifs spéciaux ont également été mis en place afin de faciliter l'activité des professionnels en ville.

Cette nouvelle tarification, en place depuis le 11 juin 2024, est une première en France.

1 Terrasse de la place des Terreaux © Muriel Chaulet

2 Perspective de la rue du Mail piétonnisée © Agence Folia

3 Voie Lyonnaise © Muriel Chaulet

VILLE ABORDABLE, BAS CARBONE ET DÉSIRABLE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Impulser à Lyon un nouvel urbanisme,
- Faire entrer Lyon dans l'ère du bâtiment bioclimatique, bas carbone et résilient.

de **20** à
1.5 €/m²

Réduction de la redevance d'occupation du domaine public pour les chantiers de rénovation énergétique du bâti avec une isolation thermique par l'extérieur.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action



Lancement du projet de la Tour Guillot - Bourdeix

11 12 13

Le projet de la Tour Guillot-Bourdeix (8^e arrondissement) alliant rénovation thermique, construction bas carbone et végétalisation constitue un patrimoine du XX^e siècle.

Avec l'appui du C40, un réseau mondial de 100 villes unies dans l'action contre le réchauffement climatique, les promoteurs Redman & Icade et la Nouvelle AOM Architecte ont été sélectionnés pour leur programmation à usages mixtes : santé, restauration, 50 % de logements abordables, tiers-lieu, commerces économiques sociaux et solidaires en lien avec la mobilité. La livraison est prévue en 2028.

Les intentions de l'architecte-conseil de la Ville de Lyon

11 13

La Ville a adopté de nouvelles orientations sur la qualité urbaine et architecturale sur la base des propositions du nouvel architecte-conseil qui a rédigé une note d'actions et d'orientations à destination des constructeurs et porteurs de projet.

Pour lui, c'est le site qui fait le projet et non l'inverse. Il développe ainsi une nouvelle vision politique ambitieuse pour la construction à Lyon en orientant les projets dans la direction d'une ville bioclimatique et bas-carbone.



Le boisement Bouchut, symbole de la transition écologique du quartier de la Part-Dieu

11 15

2024 a été l'année des études préalables pour le bois Bouchut qui se sont traduites par un projet de renaturation au sein du quartier dense de la Part-Dieu (3^e arrondissement).

Il porte sur une surface de 1,2 hectare entre le boulevard Vivier-Merle et la rue Garibaldi, avec la réalisation d'une esplanade végétalisée au nord et de bosquets au sud, destinés à accueillir un écosystème riche en faune et en flore.

Le projet d'espace public prévoit aussi des bancs, fontaines et du mobilier adapté.

La création des forums « transition et patrimoine »

11 17

Dans le cadre de l'extension du Site Patrimonial Remarquable (SPR) du Vieux-Lyon (5^e arrondissement), à l'initiative de l'équipe municipale avec l'aide de l'Agence d'urbanisme de Lyon, a été instituée une instance citoyenne de concertation.

Celle-ci est composée d'associations, d'habitants, d'élus, de techniciens, de partenaires de l'habitat, qui ont commencé à travailler à l'occasion de deux premiers forums, à l'élaboration de propositions d'évolution pour certains quartiers.

1 Tour Guillot - Bourdeix © Redman & Icade et Nouvelle AOM Architecte

2 Projet d'espace public du boisement Bouchut © Atelier Osty paysagiste, image de François Marcuz

LOGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

Agir pour permettre à toutes et tous de se loger :

- Actionner tous les leviers permettant de limiter l'envolée des prix et de lutter contre la spéculation immobilière,
- Améliorer le parc social, la fluidité des parcours résidentiels à chaque étape de la vie,
- Respecter les obligations légales en matière de logement social et d'accès au logement.

+ 50%

de subventions aux logements sociaux issus de programmes de vente en état futur d'achèvement.

● 1. PAS DE PAUVRETÉ

2. FAIM « ZÉRO »

● 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

● 10. INÉGALITÉS RÉDUITES

● 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14. VIE AQUATIQUE

15. VIE TERRESTRE

● 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

La nouvelle stratégie habitat et logement

1 11

Dans le cadre de la stratégie logement et habitat votée par le Conseil municipal le 27 juin, la Ville a réaffirmé son objectif de franchir les 25 % de logements sociaux.

Pour soutenir la production du logement social dans un contexte de conjoncture défavorable, il a été décidé de manière exceptionnelle en 2024 et 2025, d'augmenter de 50 % les subventions aux logements sociaux issus de programmes de vente en état futur d'achèvement.

La révision de la charte de ravalement

11 13 17



1

La Ville et ses partenaires ont révisé en 2024 la charte de ravalement qui date de 2012, pour l'enrichir des nouvelles techniques et pratiques en matière de construction, pour l'élargir à de nouveaux partenaires et pour y intégrer le défi de la transition écologique du bâti.

Elle s'accompagne de tarifs préférentiels d'occupation du domaine public en lien avec les obligations de ravalement et les projets de réhabilitation énergétique.



2

Le nouveau partenariat avec Bail 69 sur l'encadrement des loyers

1 17

Pour favoriser la construction d'un parc social répondant aux objectifs de la transition écologique, la municipalité a décidé en 2023 d'augmenter sa participation financière aux opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage directe des bailleurs sociaux.

Pour maximiser les possibilités de production tout en limitant l'artificialisation des sols, la Ville a également augmenté sa participation financière pour les opérations d'acquisition-amélioration et les surélévations, l'objectif étant de créer une offre dans les quartiers constitués et peu pourvus en logements sociaux.

Rénovation de la Cité Jardin de Gerland : à 100 ans, elle entame sa mue !

1 3 11

Ce projet de transformation de la Cité Jardin vise à améliorer la qualité des logements et le cadre de vie des habitants de ce quartier historique.

La Ville souhaite conserver un parc de logement social tout en apportant de la mixité et de nouveaux services : centre de santé, locaux d'activités.

En 2024, un café social a été inauguré, un comité habitants lancé et un travail paysagiste mené sur l'aménagement de l'arène et du parc du Château des Mères qui sera ouvert au public.

1 Signature de la nouvelle charte de ravalement de façade © Muriel Chaulet

2 Logements sociaux, La Duchère, 9^e arrondissement © Muriel Chaulet

VÉGÉTALISATION, BIODIVERSITÉ, CONDITION ANIMALE, ALIMENTATION

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Créer de nouveaux espaces végétalisés partout où c'est possible,
- Donner à chacun et chacune et partout accès à la nature au quotidien,
- Préserver et valoriser la biodiversité des milieux naturels existants et des services écosystémiques,
- Repositionner l'humain au cœur de la ville et accorder une vraie place à l'animalité urbaine.

+ 8.76

hectares végétalisés depuis 2020.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



Jumelage avec la commune de Thurins

4 12 17



Les contrats de réciprocité Ville Campagne ont été créés lors du comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015.

Ces contrats visent à redynamiser le lien entre les grandes villes et les communes rurales en prenant appui sur les complémentarités entre les territoires.

Un premier contrat de réciprocité a ainsi vu le jour avec la commune de Thurins, dans l'ouest lyonnais, autour de trois axes structurants :

- la jeunesse et l'éducation,
- l'alimentation et l'agriculture,
- le partage de bonnes pratiques.

La question de l'alimentation en particulier, témoigne de ces complémentarités territoriales.

Sensibilisation à la biodiversité des Lyonnais et des Lyonnaises

4 15

En 2024 à Lyon, la biodiversité est partout et pour tous et toutes avec :

- Les Estivales Lyon nature, un nouvel événement gratuit grand public sur les arbres et la forêt,
- Le 1^{er} appel à projet « Renaturons Lyon » qui invite à la participation citoyenne pour la gestion de la nature en ville,
- Des panneaux pédagogiques sous forme de BD, créés par une jeune illustratrice lyonnaise, pour comprendre la gestion écologique et la cohabitation avec la biodiversité lyonnaise, ou tout savoir sur les 36 vergers municipaux.

Participation de la Ville pour sauver la ferme Perraud à Saint-Rambert

12 15

Pour pérenniser l'activité agricole de la dernière ferme de Lyon, la ferme Perraud à Saint-Rambert (9^e arrondissement) au départ de son exploitant fin 2023, la Ville a décidé de rentrer au capital de la SCIC créée par ses repreneurs.

En participant à la reprise du fond agricole et d'investissement en matériel, la Ville met ainsi sur les rails un ambitieux projet de maraîchage biologique sur sol vivant et d'élevage agropastoral.

Un projet créateur d'emplois, qui associe développement local et utilité sociale, et qui s'inscrit dans le Plan Ville comestible lyonnais.

La Ville actrice de la condition animale

3 15

La Ville a lancé un plan d'action sur la condition animale.

Comportant plus de 60 mesures, il repose sur trois fondamentaux :

- Les animaux sont des « êtres vivants doués de sensibilité »,
- Les animaux contribuent à l'équilibre des sociétés humaines,
- La corrélation existe entre maltraitance animale et violence entre les êtres humains.

Il s'articule autour de 4 axes principaux :

- Une véritable place pour les animaux de compagnie,
- Une cohabitation respectueuse avec les animaux liminaires*,
- Une ville toujours plus accueillante pour la biodiversité,
- Une attention particulière pour les animaux captifs.

*Ni sauvage, ni domestique, un animal liminaire est un animal qui vit en liberté dans l'espace urbain à proximité des humains.

1 Parc Chambovet, 3^e arrondissement © Muriel Chaulet

2 Signature du contrat de réciprocité Lyon - Thurins © Muriel Chaulet

VILLE DES ENFANTS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Concevoir différentes manières de penser et d'aménager la ville,
- Agir pour donner une vraie place aux enfants,
- Permettre aux enfants d'être acteurs de la vie démocratique,
- Soutenir la place de l'enfant de manière plus globale.

71%

des 3700 enfants interrogés, apprécient ou adorent leur rue aménagée dans le cadre de l'opération « Rue des enfants »

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



1

Une campagne d'évaluation des réalisations « Rue des enfants »

3 11

La Ville a lancé dès mars 2023 une campagne d'évaluation des réalisations « Rue des enfants ».

À ce jour, ce sont 19 sites évalués sur les 52 réalisés. Il s'agit de récupérer des données quantitatives et qualitatives sur l'aménagement en comparant l'avant et l'après (surfaces végétalisées, nombre d'arbres, comptage routier...), et d'analyser la réappropriation de l'espace au travers d'observations terrain.

Des questionnaires sont transmis aux différents publics bénéficiaires :

- 3 700 enfants interrogés : 71 % apprécient ou adorent leur rue,
- 1 100 parents interrogés : 85 % trouvent la rue plus agréable.

L'offre d'aires de jeux

3 15 17

Dans le cadre de sa politique « la Ville des enfants », une étude stratégique sur l'offre d'aires de jeux pour les enfants a permis d'aboutir à des préconisations concrètes.

Désormais, les nouveaux aménagements et les rénovations d'aires de jeux intègrent des espaces végétalisés, des points d'eau, l'usage de matériaux naturels (bois, copeaux...) et une désimperméabilisation des sols.

La participation des enfants est aussi prise en compte dès la phase de conception de l'aire de jeux.

Les conseils d'arrondissement des enfants et la préservation de l'environnement

4 11 16

Les conseils d'arrondissement des enfants ont pu mettre en place une quinzaine de projets depuis 2022, notamment autour de la préservation de l'environnement.

Ainsi, dans le 8^e arrondissement, une opération « un arbre, une naissance » a été lancée.

Dans le 9^e, les jeunes élus ont proposé une sensibilisation à la réduction des déchets, et dans le 1^{er} arrondissement, une opération grainothèque et sensibilisation des commerçants sur l'éclairage nocturne.

Par ailleurs, dans les 3^e et 5^e arrondissements, des temps festifs et solidaires ont été organisés par les jeunes élus : collecte solidaire, activités autour du handisport... ont rythmé ces temps forts.

1 Rue des enfants du Groupe scolaire Marcel Pagnol, 7^e arrondissement © Muriel Chaulet

2 Inauguration de l'aire de jeux Caterpillou, Confluence, 2^e arrondissement © Muriel Chaulet



2

ÉDUCATION

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Inscrire les écoles dans une démarche de transition écologique et sociale,
- Élaborer une politique éducative pour la réussite et l'épanouissement de tous les enfants,
- Œuvrer pour une plus grande justice sociale.

39

écoles lyonnaises bénéficient des clubs « Coup de pouce » pour lutter contre les inégalités dans le milieu scolaire et tout particulièrement dès la maternelle

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Une action avec le partenaire Fondation Entreprise Réussite Scolaire (FERS)* pour lutter contre les stéréotypes de métiers

4 16



Lors de mercredis matins, la FERS a proposé aux enfants de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) Mazenod d'assister, accompagnés d'un architecte, à une partie de la rénovation de la statue équestre de Louis XIV place Bellecour.

Rentrés à l'école avec un morceau du socle en marbre et marqués par la visite, les enfants ont restitué ces moments dans un journal et imaginé une œuvre : celle de la tête du cheval de Louis XIV en matériaux de récupération ! Pour cela, ils ont obtenu le 2^e prix du Concours « Quand je serai grand.e, je serai » de la FERS.

*La FERS est une fondation reconnue d'utilité publique créée par la Ville de Lyon et des entreprises du territoire. Depuis plus de 30 ans, elle a sensibilisé plus de 65 000 élèves à travers des outils pédagogiques ludiques pour découvrir les métiers dès le plus jeune âge.

Le Collectif Éducatif Local de Saint-Rambert

3 4

Le Collectif Éducatif Local de Saint-Rambert (9^e arrondissement), composé des cinq écoles du quartier, de l'Institut Médico-Éducatif le Bouquet, de Pôle 9 et de la Maison de l'Enfance a relevé le défi « 10 jours sans écrans » en proposant des alternatives sportives et culturelles aux familles : gym, bourse aux livres, cirque, activités manuelles et de motricité...

Les six musées municipaux se sont également mobilisés et ont créé pour l'occasion un « pass musées » offrant la gratuité aux parents accompagnants.

Clubs Coup de pouce

4 10

46 Clubs CLA (LANGage) et 2 clubs CLIP (Imaginer et Parler) ont été déployés par la Caisse des Écoles en lien avec l'association Coup de pouce dans 39 écoles lyonnaises.

Composé de cinq enfants et animé par une ou plusieurs animatrices, les clubs CLA sont destinés aux enfants petits parleurs de grande section avec une passerelle jusqu'au premier trimestre du CP, et les CLIP aux enfants de moyenne section.

Cette action vise la lutte contre les inégalités dans le milieu scolaire et tout particulièrement dès la maternelle.

Berthelot Dessinée : les enfants vous racontent (presque) tout !

3 4

Le projet a pour but d'expliquer ce qui se passe avant, pendant, après la pause méridienne aux enfants, familles et professionnels.



Beaucoup de supports ont pu être faits jusqu'à présent mais aucun du point de vue de l'enfant.

Partis d'activités ludiques pour échanger autour de différentes thématiques, les enfants se sont lancés dans la création de leur bande dessinée afin que le plus grand nombre de personnes comprenne toutes les étapes de la recette d'une pause méridienne réussie pour bénéficier d'une éducation de qualité toute la journée.

1 Visite du chantier Louis XIV avec la MJC Confluence © Muriel Chaulet

2 Les pauses méridiennes ... Berthelot © Berthelot Dessinée

PETITE ENFANCE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Remettre la nature dans le quotidien des enfants,
- Faire des lieux d'accueil des jeunes enfants des modèles d'écologie, épanouissants pour les enfants et inspirants pour les familles,
- Développer l'offre d'accueil collectif.

1005

berceaux concernés par le dispositif des couches compostables

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



Extension du dispositif des couches compostables

3 12

La Ville teste depuis 2023 les couches compostables dans dix crèches. En lien avec la Métropole de Lyon, le périmètre s'est élargi à la rentrée 2024 avec les crèches municipales des 2^e, 3^e, 6^e et 8^e arrondissements, soit 1 005 berceaux concernés.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de réduction des déchets et de limitation de l'exposition aux perturbateurs endocriniens pour les enfants et les professionnels.

La volonté est également d'aider à structurer la filière nationale, en partenariat avec l'Agence nationale de la transition écologique (ADEME) et les fabricants contre le lobby des industriels.

Poursuite de la démarche de pédagogie de plein air auprès des crèches associatives et renforcement auprès des crèches municipales

3 4

En 2022, 720 agents de la Ville ont été formés à la pédagogie de plein air. En 2024, la phase 2 de renforcement de la démarche est lancée avec des regroupements inter-crèches pour des moments de partage de pratiques et d'analyse des usages.



Avec l'arrivée des cours nature, les équipes sont désormais outillées pour utiliser au mieux les espaces, découvrir de nouveaux modes de faire et développer le sens de l'observation des enfants. Les structures associatives rejoignent également le projet en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé par une formatrice danoise.

Protection de la ressource en eau

4 6



La Ville a expérimenté les toilettes sèches auprès de deux crèches, installées en extérieur.

Le partenaire de ce projet, les Grandousiers, a une solide expérience.

Ce projet est bénéfique pour l'apprentissage de la propreté aux enfants et la sensibilité à l'utilisation de la ressource en eau pour les agents et enfants.

Un dispositif de récupération de l'eau pluviale va également être mis en service dans une autre crèche. L'eau ainsi récupérée sera utilisée pour les toilettes et le linge dans un premier temps.

1 Dispositif des couches compostables de la crèche Weil, 8^e arrondissement © Muriel Chaulet

2 Pédagogie de plein air © Ville de Lyon

3 Protection de la ressource en eau ... la crèche Dunois, 3^e arrondissement © Ville de Lyon

CULTURE, GRANDS ÉVÉNEMENTS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Lyon, ville de création artistique et culturelle,
- Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation,
- Lyon, ville d'échange et de coopération.

2560

visiteurs à la braderie de la Bibliothèque municipale de Lyon

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Certification ISO 20121 pour un événementiel plus écoresponsable

10 11



La Ville a pour objectif de concilier la création de grands événements et les impératifs liés à la transition écologique.

C'est pourquoi elle a engagé une démarche volontariste pour rendre ses événements responsables et durables avec l'obtention de la norme ISO 20121 qui vise à maîtriser les conséquences sociales, économiques et écologiques des événements.

Ainsi, la Fête des Lumières s'inscrit depuis deux ans dans une démarche d'amélioration continue de l'accessibilité en travaillant en étroite collaboration avec un groupement d'associations spécialisées.

Des diagnostics, des enquêtes permettent de proposer des actions concrètes pour renforcer l'accueil des personnes en situation de handicap.



La braderie de la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL)

4 12



Dimanche 2 juin, la bibliothèque Part-Dieu a organisé la troisième édition de sa grande braderie annuelle : 2 560 visiteurs de tous âges sont venus découvrir les documents mis en vente à 1 euro et 5 euros les beaux-livres.

17 200 livres, CD et vinyles ont ainsi quitté les collections de la BmL pour une nouvelle vie, grâce aux agents qui se sont mobilisés pour cette journée, qui vient clore un travail continu : sélection des documents, transport, stockage, manutention et aménagement des espaces pour accueillir le public.

Le partenariat entre l'Opéra et les Hospices Civils de Lyon (HCL)

3 4 10

Le pôle d'action culturelle des HCL met en place des programmes favorisant, d'une part, l'accès à l'offre culturelle de l'Opéra de Lyon pour les patients, usagers et professionnels de santé avec notamment la création d'un canal de télévision Opéra accessible gratuitement dans chaque chambre, d'autre part la pratique artistique en milieu hospitalier par le biais d'ateliers et de compagnonnages menés par des artistes issus des formations artistiques de la maison (Ballet, Orchestre, Chœur et Maîtrise).

1 Renforcement de l'accueil des personnes en situation de handicap ©Droits réservés

2 Atelier ballet HFME, Opéra de Lyon ©Droits réservés

3 Braderie de la BmL © Chovet Geneviève

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, DROITS CULTURELS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Lyon, ville de création artistique et culturelle,
- Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation,
- Lyon, ville d'échange et de coopération.

15 M€

consacrés à l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle). Label conçu comme un vecteur de la démocratie culturelle et de l'égalité des chances.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action



1

L'Imprévisible Fabrique, Nous ne subissons rien, dans les quartiers Sœur Janin (5^e arrondissement) et Vergoin (9^e arrondissement)

3 10 17

Le projet consiste en des performances sur l'espace public et la mise en œuvre d'ateliers autour de récits intimes et de prises de photographies, menées par Charlotte Girard, artiste photographe et scénographe.

L'artiste propose aux habitants de ces quartiers prioritaires de la politique de la ville, la pratique photographique ainsi que l'écriture de récits poétiques.

Cette année, l'Imprévisible Fabrique a développé des actions, durant l'automne-hiver, à l'intérieur des immeubles sur les paliers.

Ces actions se font en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, sociaux et culturels.

Projet d'éducation artistique et culturelle, La Barak'â, par l'association Social Palace

3 4

Social Palace a un projet d'éducation artistique et culturelle avec un dispositif de chapiteau-théâtre itinérant.

Installé dans différents quartiers pour y organiser des spectacles de théâtre ouverts à tous, ce chapiteau est aussi imaginé comme un espace où se rencontrent des formes et disciplines artistiques variées, des équipes et des publics différents.

En juin 2024, il a été monté au parc de la Tête d'or et a accueilli des écoles. À l'automne, il a été installé dans le 7^e arrondissement pour lancer une démarche similaire.



2

LALCA, Refuges précaires et Hospitalité(s)

3 10

LALCA, laboratoire de recherche et création autour de la ville et de l'habiter, s'intéresse à la fabrique de la ville hospitalière en interrogeant depuis 2023 l'accès au repos et les espaces et temps d'intimité pour les personnes en situation de précarité.

En 2024, il a investi le quartier de la Part-Dieu avec des ateliers de collecte de paroles et de création sonore.

Par ailleurs, LALCA a également créé une installation originale devant les bains-douches de la Cité Jardin à Gerland afin de signifier le caractère essentiel des bains-douches dans le quotidien des personnes.

1 La compagnie « Social Palace »
© Ville de Lyon

2 Installation de LALCA devant les bains-douches © LALCA

SPORTS, VIE ASSOCIATIVE, ÉDUCATION POPULAIRE, GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Une politique de démocratisation de l'accès aux sports,
- Un engagement autour du sport émancipateur,
- Accompagner les acteurs et actrices du sport vers l'éco-responsabilité,
- Des structures d'éducation populaire partenaires de la politique municipale,
- Un travail de valorisation de l'engagement,
- Promouvoir la solidarité.

6900

places « Hé Hop » cet été à destination des enfants dans 12 centres de loisirs municipaux

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action

Les Jeux paralympiques et le relais de la flamme : le handisport à l'honneur

3 10 17

La Ville a accueilli le 26 août le relais de la flamme paralympique et tenu un village d'animations (handi)sportives et culturelles, place Bellecour (2^e arrondissement) jusqu'au 28 août, et l'ouverture des Jeux paralympiques.

Plusieurs para-athlètes qualifiés ont été soutenus par la Ville avec le dispositif de subvention aux athlètes de haut-niveau individuel.

Leur parcours a été suivi sur différentes épreuves (para cyclisme, para tennis de table, para triathlon, goalball) par des associations lyonnaises auxquelles la Ville a mis gratuitement à disposition 123 places.



1

Festival FEU par la MJC Duchère

4 10 17

Pour sa 1^{re} édition, le festival FEU organisé par la MJC Duchère (9^e arrondissement) et ses partenaires aura tenu ses promesses : il aura été un « FEU » qui rassemble, qui permet d'apprendre des uns et des autres, qui invite à réfléchir ensemble pour mieux lutter contre les stéréotypes et les discriminations.



2

Du 11 au 13 avril, des ateliers pour les enfants, des ateliers de langues minutes, des concerts... ont animé ces trois jours dédiés à la diversité, à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations.

« Hé Hop » ou le développement d'une offre de loisirs municipale pour les enfants de 3 à 16 ans dans tous les arrondissements

3 10 15

Cette année, le projet « Hé Hop » s'est concrétisé avec l'accueil des enfants de 3-6 ans.

La Ville propose ainsi une offre municipale de loisirs inédite pour les 3-16 ans pendant toutes les vacances scolaires.

Les enfants bénéficient d'un programme d'activités varié mêlant activité physique, savoir bouger, lien avec la nature et découvertes culturelles, encadrés par des professionnels qualifiés.

Les familles en situation de précarité sont accompagnées dans les inscriptions à ce dispositif par des travailleurs sociaux (quotients familiaux adaptés et aide du CCAS).

Éducation populaire : embarquer les structures dans la transition écologique

4 13 17

Une action de recherche et développement a été engagée à l'initiative de la Ville pour identifier et valoriser les apports des associations d'éducation populaire à la transition écologique.

Cette démarche renforce la mise en débat d'enjeux partagés et a permis la création d'un outil d'aide à la décision.

702 contributions et 286 partenaires ont été identifiés dans la mise en œuvre des actions de transition écologique.

Cette action contribue au partenariat souhaité par la Ville pour penser conjointement avec les associations comment faire transition.

1 Relais de la flamme des jeux paralympiques sur la place Bellecour © Muriel Chaulet

2 Festival FEU © MJC Duchère

JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Co-construire et coordonner les actions jeunesse de la Ville de Lyon avec les jeunes et les acteurs du territoire,
- Accompagner les jeunes dans leur quotidien, lutter contre la précarité des jeunes en proposant des solutions adaptées à leur besoin,
- Donner du pouvoir d’agir aux jeunes, participer à leur émancipation, et provoquer l’engagement de la jeune génération.

x2

subventions aux structures Jeunes, soit 127 700 €

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



Publication de Paroles de Jeunes et du Projet Lyon Jeunesses!

4 10 17

La Ville a élaboré une politique pour les jeunesses lyonnaises, à partir d'un recueil de paroles de jeunes réalisé lors de l'Assemblée des 40 et des Soirées Jeunesses en novembre 2023.

Ces moments forts de concertation ont donné naissance au document Paroles de Jeunes, synthèse de leurs propositions touchant leur quotidien.

À partir de ces éléments, se dessine aujourd'hui le projet Lyon Jeunesses ! par lequel la Ville s'engage à travers la délibération votée en septembre, à déployer une vingtaine d'actions prioritaires en lien étroit avec les associations d'éducation populaire, le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ-Info-Jeunes), la Mission locale, la prévention spécialisée...

Ouverture du premier centre de santé mentale étudiant de Lyon

3 10 17

La Ville de Lyon soutient le projet de création d'un centre de santé à destination des étudiantes et étudiants du territoire en mettant à disposition de l'Université de Lyon des locaux pour l'accueillir.

Ce centre ouvert fin 2024 propose des consultations, des actions de prévention et de promotion de la santé avec une attention particulière sur la santé mentale des jeunes qui est une des grandes priorités de santé publique.

Le soutien de la Ville s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du contrat local de santé qui prévoit en son action 10 de développer de telles actions en faveur des 18-25 ans.

Lyon 2030 : 1 jeune pour le climat dans ma structure

4 10 13

Une première journée de rencontre et de formation sur les enjeux de transition écologique et sur le climat à Lyon a été organisée en avril à destination des 62 stagiaires et volontaires en service civique bénéficiaires du dispositif Lyon 2030 : « 1 jeune dans ma structure pour la transition écologique et sociale » de 2023 et les volontaires des mairies d'arrondissement.

35 jeunes ont répondu à l'invitation et se sont rencontrés pour comprendre les enjeux climat et jeunesse à Lyon, partager leurs expériences, créer du lien entre les différentes structures et imaginer une société de demain plus juste et plus durable avec l'Atelier 2030 Glorieuses.

ACTIONS CITOYENNES ET POLITIQUE DE LA VILLE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Organisation des États généraux du contrat de ville,
- Renouveler l'image des quartiers en refondant la pratique démocratique et participative,
- Conduire un travail spécifique en direction des jeunes et des femmes.

8%

évolution du nombre d'habitants dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (de 35 000 à 42 000 personnes)

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

La Journée de l'Alimentation

1 3 17



La Municipalité a organisé la Journée de l'Alimentation le 15 mai 2024, où ont été présentées les nombreuses initiatives portées par les acteurs du territoire lyonnais, engagés à proposer une alimentation plus saine et plus durable.

Cette journée s'est déroulée en trois parties : l'alimentation des enfants, le projet « maisons de l'alimentation » et l'organisation d'une conférence sur la justice alimentaire.

Un nouveau label « les Hallimentaires » a été créé pour soutenir les acteurs locaux qui portent des actions dans ce domaine.



Le nouveau contrat de ville : élargissement de périmètre Quartier Politique de la Ville (QPV)

10 17

La Convention territoriale de Lyon (CTL) constituée pour la période 2024-2030 le cadre contractuel fixant les priorités d'intervention des partenaires signataires dans les quartiers prioritaires.

Élaborée en concertation, la nouvelle géographie prioritaire de Lyon pour 2024-2030 concerne désormais 11 quartiers en politique de la ville, qui représentent 8 % de la population lyonnaise.

Deux nouveaux quartiers Laënnec dans le 8^e arrondissement et la Vallonnière dans le 9^e arrondissement sont désormais inscrits dans la géographie prioritaire.

Un champ de patates à Mermoz

2 10 17

Dans le cadre du projet « quartier fertile », les habitants du quartier de Mermoz ont souhaité avoir un espace de jardinage nourricier et solidaire dans ce quartier en plein renouvellement urbain.

Ce projet est mené en co-construction avec un collectif d'habitants et de représentants d'associations locales.

Un potager est sorti de terre au mois d'avril 2024 : le « champ de patates » comprend 16 bacs où sont essentiellement cultivées des pommes de terre distribuées aux habitants lors de la récolte le 10 juillet.

1 Journée de l'alimentation © Jean-Luc Tardy

2 Champ de patates à Mermoz © Chloé Soussans

SÛRETÉ, SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Renforcer la tranquillité publique pour une ville apaisée,
- Développer la prévention de la délinquance,
- Protéger la population face aux risques naturels et anthropiques.

293

agents de la Police Municipale ont été formés à la prévention des violences sexistes et sexuelles (250 agents en 2023 et 43 nouveaux agents en 2024)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS |
|---|--|

3. Illustrations par l'action



1

Chantiers Rebond Social

4 8 10

La Ville a relancé le dispositif des chantiers Rebond Social pour les jeunes de 16 à 25 ans qui accèdent difficilement à l'emploi.

L'objectif est de leur permettre d'avoir accès à des missions courtes de travail, de gagner en expérience, de les tester par une mise en situation professionnelle nouvelle mais adaptée (respect des règles, travail en équipe, etc.).

Ce sont aussi des réponses rapides à certaines situations de grande précarité. La Mission Locale* coordonne l'ensemble du dispositif et accompagne l'insertion socio-professionnelle de ces publics.

*La Mission Locale de Lyon est une association loi 1901 de droit privé au service des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil.

Toilettes sèches dans les parcs

12 15

En 2024, la Ville a déployé douze nouvelles toilettes sèches à lombricompostage dans les parcs et jardins.

Ces sanitaires écologiques sont munis de cuves de récupération des urines qui peuvent soit être drainées dans le sol, soit être mélangées à des déchets verts pour en faire du compost agricole.

Les fèces sont également transformées en compost par les lombrics pour arriver à une valorisation de 100 % des déchets récoltés.

Prévention des violences sexistes et sexuelles

5 17



2

Pour lutter contre le harcèlement de rue, la Ville a déployé le dispositif «Angela» qui est un réseau de lieux sûrs formés à l'accueil et à l'écoute de personnes qui ne sentent pas en sécurité sur l'espace public.

250 structures sont adhérentes, 26 formations ont été dispensées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

En complément, l'association Le lien théâtre a proposé des happenings* sur l'espace public avec la méthode des 5D (Distraire, Déléguer, Documenter, Diriger, Dialoguer) pour aider une victime et intervenir en toute sécurité.

* Spectacle où la part d'imprévu et de spontanéité est essentielle

1 Toilettes sèches © Ville de Lyon

2 Formation Angela Aurélie Derderian, Oh My gone © Muriel Chaulat

SOLIDARITÉS ET INCLUSION SOCIALE, ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Faire disparaître le non-recours,
- Améliorer l'accès au logement ou à l'hébergement pour toutes et tous, en particulier les enfants,
- Favoriser l'accès à l'alimentation,
- Faciliter l'accès à l'hygiène et aux soins,
- Transformer la gouvernance sociale,
- Innover pour favoriser l'inclusion sociale.

8

langues sont parlées par l'équipe de l'Espace, nouveau lieu d'accueil, d'échange et d'expression (3^e arrondissement).

● 1. PAS DE PAUVRETÉ

● 2. FAIM « ZÉRO »

● 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

● 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

● 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

● 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

● 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

● 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

● 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

● 10. INÉGALITÉS RÉDUITES

● 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

● 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

● 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

● 14. VIE AQUATIQUE

● 15. VIE TERRESTRE

● 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

● 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Mise à l'abri de mineurs isolés

3 10



Afin de pallier l'urgence d'une situation exceptionnelle, 140 jeunes migrants en recours de minorité qui occupaient un square du 3^e arrondissement depuis plusieurs mois ont été accueillis en janvier 2024 aux gymnases Rosset (7^e arrondissement) puis Pailou (8^e arrondissement) afin de les mettre à l'abri.

Ce dispositif exceptionnel est assuré par le CCAS de la Ville de Lyon pour offrir un cadre temporaire sécurisé à un public en grande vulnérabilité.

Faciliter l'accès aux droits : de nouvelles permanences d'écrivains publics numériques en mairies d'arrondissement

1 10

Le CCAS de la Ville de Lyon, dans le cadre de sa politique de lutte contre le non-recours aux droits et aux services des Lyonnais, s'est engagé aux côtés des mairies d'arrondissement pour l'installation de permanences hebdomadaires d'écrivains publics et numériques.

Il s'agit de proposer aux usagers un accompagnement renforcé d'aides aux démarches, notamment via les outils informatiques, dans les mairies du 3^e, 5^e, 7^e arrondissements afin de compléter les offres déjà existantes.



Bouclier social : opération « j'ai piscine », « j'ai patinoire »

3 10 17

Les loisirs, le sport... loin d'être des besoins superflus sont des respirations, des moments de ressourcement nécessaires. Or, ils sont souvent sacrifiés par les personnes en difficulté financière.

Le CCAS a mis en place, avec la Direction des Sports et le Secours populaire, un dispositif afin de rapprocher familles et jeunes en difficulté de la pratique sportive avec une tarification ajustée, un accompagnement et des outils de communication adaptés.

L'Espace

3 10

L'Espace, nouveau lieu d'accueil, d'échange et d'expression ouvert dans le 3^e arrondissement, au 275 rue André Philip, à toutes les personnes concernées par la migration, vise à soutenir le lien social et la santé mentale.

Il propose en accès libre un programme d'activités mensuelles et des outils pour se sentir mieux face à des situations vécues.

L'équipe peut échanger en anglais, arabe, amharique, dari, italien, pachto, farsi et tigrinya.

Distributeurs de protections périodiques

1 3 5



La précarité menstruelle désigne « les difficultés de nombreuses femmes et filles à se payer des protections hygiéniques à cause de leurs faibles revenus ».

Elle concerne 1,7 million de femmes en France. Afin de faciliter l'accès à des protections périodiques gratuites, deux distributeurs ont été installés dans les bibliothèques municipales de la Part-Dieu (3^e arrondissement) et du Bachut (8^e arrondissement).

1 Accueil de mineurs isolés en gymnase © Muriel Chaulet

2 J'ai piscine! © Ville de Lyon

3 Distributeurs de protections périodiques © Chovet Geneviève

SANTÉ ET PRÉVENTION ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Réduire les inégalités sociales de santé,
- Renforcer le volet prévention des politiques de santé,
- Améliorer la démocratie sanitaire.

112

participants à la conférence du 3 juillet sur les perturbateurs endocriniens.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action



Projet européen OneHealth4Cities (URBACT)

3 16 17

De nombreux acteurs ont été mobilisés lors d'ateliers pour définir une vision partagée de l'approche One Health (Une seule santé) favorable aux 3 santés déclinée ainsi :

- Régénérative avec un système urbain respectueux de tous ses composants,
- Déambulatoire : permettant la circulation de toutes les espèces,
- Permettant la cohabitation harmonieuse des usages,
- Avec des usagers acteurs de leur propre santé et protecteurs de leurs écosystèmes,
- Une collectivité favorisant la transversalité et la participation de tous.

Plan d'actions contre les perturbateurs endocriniens

3 4 16



La Ville renforce son engagement dans la démarche « Ville et territoire sans perturbateurs endocriniens (PE) » par les mesures suivantes : seconde session de formation des acheteurs publics avec focus sur les substances hautement préoccupantes, table ronde sur les PE à l'Hôtel de Ville, formation d'ambassadeurs formés au repérage des PE dans les lieux de vie (projet LifeChemBee) et consultation sur les investigations sur les perfluorés dans l'environnement.

La Maison des femmes

3 5

La Maison des femmes vise à offrir aux femmes victimes de violences une prise en charge globale : médicale, psychologique, sociale et juridique.

L'enjeu est ainsi d'améliorer l'accès aux soins et aux droits, en organisant une prise en charge et un accompagnement personnalisés dans un contexte sécurisant.

Anonyme, gratuit et confidentiel, l'accueil de ces femmes est assuré par des professionnels qualifiés.

Soutenue par la Ville, la Maison des femmes (3^e arrondissement) a ouvert ses portes en octobre 2024.

Campus de l'Académie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

3 4 17

Les besoins en santé sont en expansion et les besoins en formation sont immenses. L'OMS, pleinement engagée pour améliorer le niveau de santé de la population mondiale, a choisi la Ville de Lyon pour créer un nouveau centre de formation continue, destiné à devenir la structure de formation de référence au niveau mondial en matière de santé publique.

Ses formations comprendront des cours disponibles en ligne et des programmes proposés à Lyon.

Soutenu par la Ville, le campus de l'Académie de l'OMS ouvre ses portes dans le Biodistrict de Gerland fin 2024.

1 Première rencontre européenne du réseau URBACT « One Health 4 Cities » du 14 au 16 novembre 2023 à Lyon © Ville de Lyon

2 Pfas © Ville de Lyon

LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Créer une ville où bien vieillir au quotidien,
- Changer les mentalités sur la vieillesse,
- Anticiper la transition démographique avec le développement des Résidences Autonomie Seniors (RAS), des Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et des offres de maintien à domicile.

46

bénéficiaires des balades seniors et PMR

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Le développement des balades seniors à destination des personnes en grande précarité économique et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

3 10



1

Pour permettre aux seniors qui cumulent précarité, difficulté en termes de mobilité et isolement social, la Ville propose depuis cette année des sorties à la journée encadrée par des prestataires.

Un dispositif sur-mesure déployé dans tous les quartiers prioritaires de la ville et qui vient compléter l'offre de sorties d'été portée par le CCAS.

Les sorties sont organisées à destination de Tournus (71) et sa campagne environnante. Les bénéficiaires sont récupérés en minibus à leur domicile.

La création de potagers et de jardins en résidences seniors (Jean Jaurès et Danton)

3 15

Le CCAS et la Société anonyme d'habitations à loyer modéré pour l'action sociale (SAHLMAS) se sont engagés, avec le soutien de la Métropole de Lyon, pour la végétalisation des résidences seniors, dans l'objectif de favoriser le confort pendant les périodes de chaleur et améliorer le cadre de vie des résidents par l'agriculture urbaine.

En 2024, deux résidences seniors, Jean Jaurès et Danton (7^e et 3^e arrondissements), ont été concernées par des chantiers participatifs intergénérationnels qui ont permis l'installation d'arbres fruitiers, de bacs potagers, d'aromatiques, ...



3

Le développement de l'information de proximité pour les seniors

3 10 17



2

Pour que la retraite rime avec bien vieillir, la Ville a lancé, avec des partenaires associatifs, les premiers Spots seniors en 2023, des lieux de convivialité qui proposent des moments de lien social.

Dès octobre, 7 arrondissements seront couverts (3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements).

Le CCAS de Lyon a aussi édité un Guide Pratique Seniors qui recense toutes les informations utiles du quotidien.

La rénovation énergétique et l'alimentation par des énergies renouvelables des établissements seniors

7 11 13

En 2023 et 2024, le CCAS a engagé le raccordement au réseau de chaleur de plusieurs sites : les résidences Danton (3^e), Marius Bertrand (4^e) et Thiers (3^e) ainsi que l'EHPAD Marius Bertrand (4^e).

Ces raccordements sont complétés par des travaux afin de renforcer la performance énergétique des bâtiments : isolation, changement des menuiseries, intégration de brise-soleil orientables.

1 Repas partagé © CCAS Ville de Lyon
2 Spot seniors © Muriel Chaulet
3 Chantier participatif, résidence Jean-Jaurès © Muriel Chaulet

ACCUEIL ET HOSPITALITÉ, DROITS ET ÉGALITÉS, MÉMOIRE, CULTES ET SPIRITUALITÉS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable

2. Grandes orientations du mandat 2020-2026



- Agir pour la participation de toutes et tous à la vie sociale,
- Agir contre les exclusions et discriminations,
- Égalité femmes-hommes,
- Valoriser les dimensions multiples de la mémoire,
- Relations avec les cultes et spiritualités.

800

participants au 2^e Forum des associations féministes de Lyon

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Convention de lutte contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+ conclue avec la préfecture

3 10 17

En 2020, la Ville a signé une première convention pour lutter contre la haine et les discriminations antiLGBTQIA+, renouvelée fin 2024 pour la période 2024-2026.



1

Ce plan d'action a été construit entre les services de l'État, les collectivités territoriales, la chaire LGBTQIA+ et les associations engagées dans la défense des droits LGBTQIA+. Il a été élaboré autour des thématiques suivantes : Éducation, Sport, Culture, Lutte contre les vulnérabilités/Santé et Accompagnement des victimes.

Les 80 ans de la Libération

3 4 16

2024 marque les 80 ans de la Libération.

À Lyon, nous les avons célébrés le 3 septembre par des événements festifs et populaires, rappelant la liberté retrouvée.

Nous avons aussi souhaité placer cette année commémorative notamment sous le signe des « soldats venus d'ailleurs » et des « résistants oubliés », par la présentation d'une exposition à l'Hôtel de Ville, rappelant la contribution importante de femmes et d'hommes étrangers ou issus des colonies, qui se sont battus pour un pays qui n'était pas le leur mais dont ils partageaient les idéaux.



2

Ouverture d'une Maison de l'hospitalité

3 10 16

Pour répondre aux besoins insuffisamment couverts des personnes migrantes sur le territoire, l'ouverture d'une Maison de l'hospitalité a été prévue dans le cadre du plan « Lyon Ville hospitalière».

Conçu pour être à la fois un lieu d'accueil spécifiquement dédié aux personnes en situation de migration et un point d'information, il a vocation à être un espace de répit et de rencontres.

En partenariat avec la Métropole de Lyon, ce site – situé au 236 cours Lafayette, dans le 3^e arrondissement – a ouvert ses portes à l'automne 2024.

1 Plan local contre les discriminations anti LBTQI+ © Ville de Lyon

2 Exposition sur la commémoration de la Libération © Muriel Chaulet

EMPLOI, ÉCONOMIE DURABLE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Fédérer, innover et expérimenter pour construire une économie plus durable et plus solidaire,
- Garantir un accès égal à l'emploi pour toutes et tous,
- Permettre à tous les Lyonnais et Lyonnaises d'avoir accès à une offre de qualité, couvrant l'ensemble des besoins du quotidien à proximité de leur lieu de vie,
- Faire de la ville de Lyon un territoire zéro déchet zéro gaspillage et sobre en consommation de ressources.

80

commerçants participent à la démarche «Ici. C. local»

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM «ZÉRO»
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Worldskills, le village des métiers, journées portes ouvertes

4 8 17

Les finales des Worldskills, la compétition mondiale des métiers, se sont déroulées à Lyon en septembre en opposant plus de 1 300 jeunes professionnels du monde entier.

Les Worldskills sont l'occasion de valoriser des métiers variés, de l'alimentation à l'artisanat d'art, en passant par la construction, l'industrie, la coiffure, la communication...

Un Village des Métiers et des « Journées Portes Ouvertes des Entreprises » ont ainsi été organisés pour proposer au grand public et aux plus jeunes un contact direct avec les métiers et artisans du territoire.

L'Agora du 9, un nouveau tiers-lieu

8 11 12

La Ville a initié l'émergence d'un tiers-lieu de soutien aux initiatives sociales, écologiques et culturelles à côté de la Mairie du 9^e arrondissement.

Animé par Ma Friche Urbaine, dans le cadre d'une occupation temporaire de 18 mois, « L'Agora du 9 » accueille des associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire et propose un programme varié pour les habitants (ateliers DIY, conférences, animations culturelles...).

L'Agora est un lieu de vie pour les habitants et un lieu ressource pour toute initiative locale.



Améliorer le tri des déchets des marchés forains

8 11 12

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion des déchets des 130 marchés forains gérés par la Ville a changé.

Sur les plus petits marchés, les commerçants doivent désormais repartir avec tous leurs déchets tandis que sur les marchés plus conséquents, les déchets sont triés en trois flux : biodéchets, cartons et tout venant. L'objectif principal ?

Améliorer la valorisation des déchets issus des marchés : comme ceux des ménages, les biodéchets ont ainsi vocation à être transformés en compost.

1^{re} édition de la Vitrine des solutions

8 11 12

La Ville a organisé, en mars 2024, la 1^{re} édition de « la Vitrine des solutions ».

L'objectif de ce salon professionnel ? Accompagner les commerçants et artisans lyonnais dans la réduction de leur impact environnemental en les mettant en relation.

Plus de 30 exposants étaient présents pour présenter leur offre de produits ou services durables : traitement et valorisation des déchets, réemploi, énergie, numérique, logistique, etc.

RELATIONS, COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Faire rayonner Lyon, la plus grande ville écologiste de France,
- Favoriser une coopération des territoires décentralisée,
- Impliquer davantage les Lyonnais et les Lyonnaises dans les coopérations internationales.

100 000 €

contribution totale de la Ville à l'aide humanitaire à Gaza.

● 1. PAS DE PAUVRETÉ

2. FAIM « ZÉRO »

● 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

● 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

● 10. INÉGALITÉS RÉDUITES

11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

● 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14. VIE AQUATIQUE

15. VIE TERRESTRE

● 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

● 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Participation de la Ville de Lyon au Forum Politique de Haut-Niveau organisé par les Nations Unies en juillet 2024

11 17

La Ville a participé à un forum organisé par les Nations Unies en préparation du Sommet du Futur de septembre 2024.

Au sein de la délégation de la France, la Ville de Lyon, représentant les collectivités territoriales françaises, a porté un plaidoyer sur le rôle des territoires dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), valorisant les actions menées par les gouvernements locaux et régionaux, et appelant à un renforcement des liens et à une meilleure représentation auprès des instances onusiennes.



1

Subventions de la Ville pour la population civile gazaouie

16 17



2

Une subvention a été versée en juin 2024 à l'ONG Médecins du Monde, pour financer des actions d'aide humanitaire pour la population civile gazaouie.

Cette aide vient s'ajouter aux 50 000 € attribués en novembre 2023 à la Croix-Rouge, portant à 100 000 € la contribution totale de la Ville de Lyon à l'aide humanitaire à Gaza.

Une défenseure congolaise des droits des populations autochtones et de l'environnement accueillie à Lyon pendant six mois

16

Dans le cadre du programme « Lyon, ville refuge », une défenseure congolaise des droits humains a été accueillie à Lyon de novembre 2023 à mai 2024.

Pendant son séjour, elle a participé à plusieurs événements grand public, dont celui organisé à l'Hôtel de Ville à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, en décembre 2023, témoignant des menaces pesant sur l'État de droit en République Démocratique du Congo, et de son parcours en tant que défenseure des droits humains auprès de communautés autochtones pygmées du Nord-Kivu.

Une délégation de représentants de municipalités libyennes présente à Lyon pour une université d'été

16 17

Des représentants de dix villes libyennes ont été accueillis à Lyon du 1^{er} au 6 juillet, dans le cadre d'un projet mené par le Centre International d'Études pour le Développement Local (CIEDEL), comprenant des visites et des temps d'échanges de pratiques autour de plusieurs politiques publiques, en particulier le développement économique local et la gestion des risques.

La journée du 2 juillet, qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, a notamment permis aux participants de découvrir les compétences et le fonctionnement de la Ville de Lyon, mais aussi la gestion des finances de la collectivité.

1 Forum des Nations Unies © IISD Earth Negotiations Bulletin

2 Rafah, subventions octroyées à Médecins du Monde © MdM Suisse

FINANCES

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable

2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Porter le financement de la transition écologique de la Ville de Lyon via des modes de financement éthiques, innovants et efficaces.



1.7 M€

Recettes de cofinancements de la transition écologique

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

La troisième édition du forum de la finance éthique!

11 12 17

La Ville a organisé en avril la 3^e édition du forum de la finance éthique pour faire découvrir aux Lyonnais les structures locales qui œuvrent pour la transition écologique et sociale et dans lesquelles il est possible de placer son épargne.

En lien avec le collectif Gonansol, une vingtaine de structures* ont pu présenter leurs actions et les moyens pour les soutenir, aux centaines de personnes venues à leur rencontre.

En complément, deux animations ont été proposées et ont rencontré un beau succès : une fresque de la finance et une fresque de la monnaie.

Enfin, 10 personnes ayant correctement répondu au quizz organisé par Gonansol ont gagné un bon cadeau de 50 € auprès d'éthi'Kdo !

*Terre de liens, La Nef, La Gonette, Le Crédit Municipal, CIGALES AURA, Énergie partagée, Toits en transition, Cerf Vert, Les 3 colonnes, Habitat et Humanisme, Habitat et partage, Villages vivants, La Melting coop, Cap habitat coopératif, Sidi, CCFD Terre solidaire, Terres habitées, la Macif, Noise emLyon, France Active et Oxfam.



Financements de la transition écologique

11 13 17

La Ville mène une politique ambitieuse de recherche de financements extérieurs auprès notamment de l'État et de l'Union européenne.

En 2024, cette action a permis d'avoir des soutiens pour cofinancer l'action de la Ville en termes de réduction des gaz à effet de serre et de gains énergétiques. Soit au total 1,7 M€ répartis comme suit : 785 k€ au titre des certificats d'économie d'énergie (pour 106 kWh cumac), 600 k€ du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds Vert » pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Ferry, de l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour identifier les possibilités de substitution des contenants plastiques dans la restauration scolaire (50 k€) et pour la dépollution de sites (38 k€), ou encore de l'Europe pour le projet de création d'un tiers-lieu sur la transition écologique dans le 1^{er} arrondissement (224 k€).

Un Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) qui fait la part belle à la transition écologique

11 13

En 2024, la Ville a procédé à l'actualisation de son PPI, le portant de 1,249 milliard d'euros à 1,312 milliard d'euros pour la période 2021/2026.

Sur les 63 M€ d'augmentation, 57 M€ (91 %) portent sur des objectifs de développement durable dont :

- 41 M€ sur l'amélioration du bâti (réhabilitation de groupes scolaires, de résidences seniors, ...).
- 10 M€ sur les infrastructures vertes et les solutions fondées sur la nature (cours nature dans les groupes scolaires, végétalisation de l'espace public...).
- 6 M€ sur les transports (politique de stationnement écologique, participation aux Voies lyonnaises...).

ACHAT PUBLIC RESPONSABLE, NOUVELLES RESSOURCES

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Privilégier une commande publique sobre, durable, inclusive et locale qui accompagnera la mise en œuvre du projet politique et qui sera exemplaire.

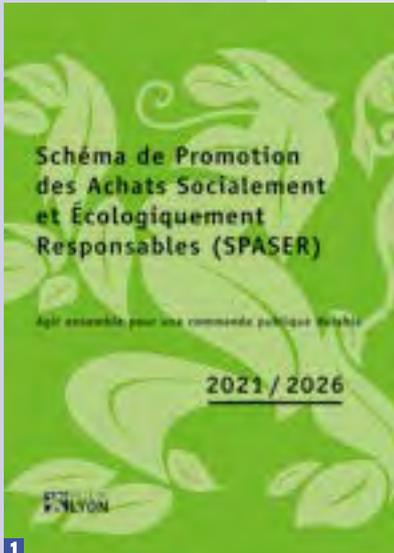
650

marchés conclus par la Ville en moyenne chaque année.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables



Il structure l'action de la Ville en matière de commande publique (253 M€ par an, 656 marchés annuels, 5 100 fournisseurs).

Il s'articule autour de 4 axes et promeut un achat public au service de (1) la transition écologique, de (2) l'inclusion, de (3) la santé des habitants, d'une alimentation saine et d'un (4) développement économique vertueux.

Pour 2024, le choix a été fait de mettre en avant des actions valorisant trois d'entre eux*.

*L'axe santé et alimentation a déjà été valorisé précédemment à travers le marché de restauration scolaire qui valorise le bio et le local.

La transition écologique à travers un événement autour de la mobilité décarbonée

12 13 17

Une rencontre a été organisée le 24 septembre à l'Hôtel de Ville entre le monde économique et les acheteurs de la Ville sur le thème de la réduction de l'empreinte carbone dans les marchés publics.

Au programme, conférence, ateliers et rendez-vous BtoB.

Le développement économique local

11 12 17

La Ville s'est lancée dans une démarche pour repenser ses modalités d'achats textiles.

Pour cela Audrey Hénocque, la Première adjointe au Maire, et le service des achats sont allés à la rencontre des entreprises du textile pour échanger avec les fournisseurs en vue du lancement du futur marché de vêtements de travail.

De plus, un travail est en cours afin de repenser les dotations de vêtements dans un objectif de rationalisation en cherchant à proposer des vêtements de meilleure qualité et plus durables dans le temps.

L'inclusion à travers le speed-meeting en partenariat avec la MMIE

10 11 12

Avec 101 728 heures d'insertion réalisées en 2023, la Ville souhaite poursuivre le travail engagé en faveur de l'inclusion dans ses achats publics.

Pour cela, la Ville a accueilli le 21 novembre les structures de l'Insertion par l'Activité Économique pour un speed-meeting dédié aux Mairies d'arrondissement.

Une conférence sur l'insertion dans les marchés publics et des rendez-vous BtoB ont également permis aux entreprises de rencontrer les acheteurs des Mairies d'arrondissement.

DÉMOCRATIE LOCALE ET REDEVABILITÉ, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE, UNIVERSITÉS, RECHERCHE ET COOPÉRATIONS

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable

2. Grandes orientations du mandat 2020-2026



- Cultiver transparence et déontologie,
- Développer un écosystème démocratique,
- Adopter des approches évaluatives et prospectives participatives,
- Reconnaître les étudiant.e.s comme acteurs incontournables.

5

universités citoyennes organisées en 2024. Elles alternent avec un nouveau format, les Dialogues des Conseils de quartier.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action

La Boussole du bien-être

3 16 17



1

En 2023, un travail associant habitants, élus et agents de la Ville a permis d'élaborer la Boussole du bien-être et de mesurer le niveau du bien-être des Lyonnais.

En 2024, un nouveau groupe d'habitants a pour mission d'approfondir l'une des 12 dimensions de la Boussole, le « vivre ensemble », et d'identifier des pistes d'action concrètes pour la Ville.

Enfin, l'analyse du budget municipal en cours permettra d'aboutir à une nouvelle grille de lecture du budget, à l'aune de la Boussole pour mieux répondre aux enjeux définis par les Lyonnais.

Installation du référent déontologue des élus

16

En 2023, la mise en place du dispositif « référent déontologue des élus » s'est appuyée sur le collège des personnalités qualifiées du Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus (CCDTE).

Le CCDTE, misant sur l'intelligence collective, apporte ainsi à chaque élu une réponse collégiale à sa situation individuelle.

En 2024, le CCDTE a œuvré à la conception et la diffusion d'outils permettant aux élus d'être acteurs de leur propre sécurité juridique et de celle de la collectivité.



Accueil de trois nouvelles doctorantes et prix de la recherche

4 17

La Ville intensifie ses coopérations avec les universités, les grandes écoles et, plus généralement, avec le monde de la recherche.

Ainsi, elle accueille pour trois ans, trois nouvelles doctorantes en CIFRE, dispositif phare de la recherche partenariale (ANRT/MESRI) pour développer la culture prospective et la culture déontologique au sein de la municipalité.

Par ailleurs, la cérémonie de remise des Prix de la Jeune Recherche a été organisée pour la première fois dans les salons de l'Hôtel de Ville.

BUPA

11 16

La deuxième édition du budget participatif (BUPA) a été lancée le 1^{er} octobre : les Lyonnaises et Lyonnais ont déposé leurs idées sur la plateforme [Oyé !]. Le vote aura lieu au printemps 2025.

Quant aux 110 projets lauréats de la première édition, ils sont réalisés ou en cours de réalisation.

Soutenez et suivez la réalisation de vos projets préférés sur la plateforme [Oyé !].

1 Logo de la Boussole du bien-être
© Ville de Lyon

2 Fresque de l'école Jean Rostand,
BUPA © Muriel Chaulet

PROMOTION DES SERVICES PUBLICS, HANDICAP, POLITIQUE FUNÉRAIRE

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable



2. Grandes orientations du mandat 2020-2026

- Un engagement de moyens pour l'administration avec l'adoption d'un pacte social en faveur du service public et des agent.e.s municipaux.ales,
- Un engagement sur une méthode de travail collective à travers l'élaboration d'une charte du dialogue social,
- Un engagement sur le sens de l'action publique à travers un projet d'administration partagé,
- L'accessibilité, la proximité et l'adaptabilité du service public.

de **8 à 9.95%**

de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) du début de mandat au 31 décembre 2023.

- 1. PAS DE PAUVRETÉ
- 2. FAIM « ZÉRO »
- 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4. ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
- 8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
- 10. INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES
- 13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14. VIE AQUATIQUE
- 15. VIE TERRESTRE
- 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

3. Illustrations par l'action



Portes ouvertes Handicap Ville de Lyon

10 16

Le 30 avril, la Ville a organisé sa journée « portes ouvertes » à destination de tous les travailleurs handicapés, étudiant ou en recherche d'emploi, afin de leur présenter les métiers de la Ville et les facilités permettant d'intégrer la fonction publique.

290 visiteurs sont venus échanger avec les agents de la Ville mobilisés pour les accueillir.

Parallèlement à l'accueil du public, la Ville signait avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) sa nouvelle convention pour une durée de 3 ans afin de favoriser l'inclusion de chaque personne en situation de handicap dans la collectivité.

L'objectif d'évolution du taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi fixé dans cette convention a déjà été atteint puisqu'il est de 9,95 % fin 2023.

L'égalité professionnelle progressive entre les femmes et les hommes à la Ville de Lyon !

5 16

Adoptées dans un souci de rééquilibrage au profit des filières les plus féminisées (administrative, médico-sociale, culturelle), les dernières mesures salariales ont nettement contribué à réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

De -10,2% en défaveur des femmes en début de mandat (2020), il est passé à -8,0% fin 2023.

Cet écart est, en 2021, de -11,3% dans l'ensemble dans la fonction publique, de -8,3%, dans la fonction publique territoriale et de -23,5% dans le secteur privé.

Les nouveautés de la Commission communale d'accessibilité (CCA)

3 10 16

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan handicap 2023-2026, la Ville a mis en œuvre deux mesures phares au sein de la Commission communale d'accessibilité (CCA) : la création en septembre 2024 d'un nouveau groupe de travail sur l'enfance, ainsi que l'instauration d'une vice-présidence citoyenne composée de deux personnes issues de la société civile et concernées par le handicap, conformément à la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH) de l'ONU qui promeut la participation directe des personnes en situation de handicap à toutes les décisions qui les concernent.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, INFORMATIQUE ET POLITIQUE DU NUMÉRIQUE, RELATIONS AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

1. Contributions aux Objectifs de Développement Durable

2. Grandes orientations du mandat 2020-2026



- Sensibiliser l'administration aux enjeux de l'écologie,
- Promouvoir une sobriété numérique systématique,
- Organiser l'administration et la gouvernance de la Ville pour assurer le meilleur rapport possible à la proximité.

100%

des smartphones achetés en 2024 sont des smartphones reconditionnés.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. PAS DE PAUVRETÉ 2. FAIM « ZÉRO » 3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4. <u>ÉDUCATION DE QUALITÉ</u> 5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 8. <u>TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</u> 9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE | <ul style="list-style-type: none"> 10. INÉGALITÉS RÉDUITES 11. <u>VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</u> 12. <u>CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES</u> 13. <u>MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</u> 14. VIE AQUATIQUE 15. VIE TERRESTRE 16. <u>PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</u> 17. <u>PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</u> |
|---|---|

3. Illustrations par l'action



Récupération des matériels informatiques réformés

12

En 2024, du matériel pour récupération de pièces détachées a été donné à l'entreprise Envie qui se charge de venir récupérer les matériels réformés de la Ville pour en faire de la revalorisation. Pour les achats des matériels informatiques de la Ville, 63,8 % des matériels sont achetés reconditionnés depuis le début de l'année.

Le déploiement des applications du territoire numérique ouvert

12 16

La version en ligne d'OnlyOffice^[3] est utilisée par les agents depuis octobre 2023 dans le cadre du Territoire Numérique Ouvert (TNO)^[4].

L'ensemble des applications du TNO (Partager, Échanger, Planifier) disposent d'un hébergement souverain, dans deux infocentres situés à Lyon et à Limonest.

Leur mise en œuvre bénéficie à l'économie locale, ce qui contribue à en réduire l'impact environnemental : les titulaires des marchés sont français et plus de la moitié se situent en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La refonte du site Lyon.fr

10 16

Le site Lyon.fr a été repensé afin d'améliorer son accessibilité tout en respectant des critères d'écoconception.

L'accessibilité se traduit par la mise en œuvre des critères du RGAA* et l'écoconception par la réalisation d'un site moins énergivore, tant dans son utilisation (site plus simple et plus intuitif) que sur les serveurs hébergeant le site et les appareils y accédant.

L'effort réalisé permettra ainsi de diminuer le score EcoIndex* du nouveau site de plusieurs niveaux.

*RGAA : référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

* EcoIndex : outil qui mesure le score environnemental des sites Web

La migration vers OnlyOffice

12 16

La suite bureautique utilisée par les agents de la Ville, Microsoft Office 2013, est obsolète.



Migrer vers les versions d'Office dans le « cloud » aggraverait la dépendance de la municipalité vis-à-vis de Microsoft, qui impose ses choix et ses tarifs.

La Ville a donc choisi de déployer OnlyOffice, une suite bureautique libre^[1], sur les postes de travail des agents.

Choisir souverainement nos outils est une condition pour limiter l'obsolescence matérielle et l'impact du numérique sur l'environnement, qui résulte principalement de la fabrication des équipements.^[2]

[1] Logiciel libre : dont le code peut être consulté, utilisé et modifié librement, gage d'indépendance vis-à-vis des éditeurs et levier de souveraineté.

[2] Impact de la fabrication des équipements, en France, par rapport aux réseaux et aux centres informatiques : 64 % de la consommation d'énergie, 84 % des émissions de gaz à effet de serre, 91 % de la consommation en eau, 79 % des ressources extraites. Source : GreenIT. Étude : impacts environnementaux du numérique en France, version : 0.8. Date de publication : 17 janvier 2021.

[3] Version en ligne d'OnlyOffice : suite bureautique accessible depuis le navigateur web, en lien avec l'application de partage de fichiers nommée Partagée, permettant la rédaction collaborative de documents, de tableaux, de présentations.

[4] Territoire Numérique Ouvert : entente intercommunale entre la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et le SITIV (Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes, qui fournit ses services à 8 villes situées entre Lyon et Saint-Étienne). Le TNO permet aux agents de l'Entente d'accéder à des solutions ancrées sur le territoire, souveraines et sécurisées. Il s'appuie sur un collectif de partenaires locaux et nationaux et contribue aux communs numériques avec le développement de logiciels libres.

1 Matériel informatique reconditionné © communication interne, Ville de Lyon

2 Logo Onlyoffice © Droits réservés



Partie 3

Les transitions s'ancrent dans les arrondissements



En coordination avec les actions mises en œuvre sur l’ensemble du territoire, chaque mairie d’arrondissement développe sa capacité d’initiative pour agir au plus près des habitantes et des habitants de tous les quartiers. Parmi ces nombreuses réalisations, nous avons retenu ici une action emblématique pour chacune.

Mairie du 1^{er} arrondissement

Un service de mutualisation de matériel événementiel



Dans le contexte d’enchérissement des locaux et de difficultés de circulation, la Mairie du 1^{er} arrondissement était régulièrement interpellée par des acteurs culturels sur les problématiques de stockage de leur matériel.

La Mairie a souhaité développer une solution qui apporte des réponses pratiques à leurs problématiques, tout en contribuant de façon effective à la transition écologique : c’est pourquoi des garages appartenant à la Ville et servant de stationnement automobile ont été confiés en gestion à Cagibig, association spécialiste de la mutualisation de matériel événementiel.

Avec les nouveaux lieux de stockage des Pentes, Cagibig entend également développer la logistique à vélo pour le matériel léger.

Une solution concrète d’économie circulaire qui répond aux enjeux de solidarité, mise en réseau, réutilisation et optimisation.



Mairie du 2^e arrondissement

Des investissements dans la rénovation des équipements municipaux



La Mairie du 2^e arrondissement investit pour la rénovation de ses équipements et de ses salles municipales pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux.

La patinoire Charlemagne sera prochainement équipée de panneaux solaires, assurant une production d’énergie renouvelable pour l’équipement sportif. Aussi, au gymnase et à la bibliothèque Condé, l’ensemble de l’éclairage a été remplacé par un éclairage LED performant et basse consommation, pour permettre de réduire la facture énergétique et un meilleur confort pour les usagers.



- 1 Lieu de stockage © Mairie du 1^{er} arrondissement
- 2 Village de VASI'e © Mairie du 4^e arrondissement
- 3 Patinoire Charlemagne, 2^e arrondissement © Muriel Chaulet
- 4 Végétalisation de la rue Rochaix © Mairie du 3^e arrondissement



Mairie du 4^e arrondissement

VASI'e - Village de l'Action Sociale de l'Insertion et de l'Emploi



Les Mairies du 4^e et du 1^{er} arrondissements, en partenariat avec la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE), la Commission d'Insertion d'Arrondissement (CIA) et le Conseil Local de l'Action Sociale et des Solidarités du 4^e (CLASS), ont renouvelé cette année l'organisation du Vasi'e, qui s'est tenu pour la première fois en 2023.

Il rassemble dans l'espace public tous les acteurs clés de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la solidarité. Il s'adresse à tous ceux qui cherchent à s'informer sur les dispositifs existants pour un retour vers l'emploi et l'accès aux droits communs.

Mairie du 3^e arrondissement

Végétalisation de la rue Rochaix, des hectares repris sur le bitume



Site témoin de l'action de végétalisation de la ville, la rue Professeur Rochaix s'est transformée grâce à la plantation de 41 arbres et d'espaces végétalisés.

Il s'agit également de la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et la pose de 30 arceaux vélos.

Planter plus, planter mieux, et aussi planter avec les collectivités et les habitants.

Un effort important est également porté sur le plan de la gestion de l'eau.





1



2

- 1 Exposition 25 ans Unesco © Mairie du 5^e arrondissement
- 2 Donnerie des agents © Mairie du 6^e arrondissement
- 3 Marché Ici C Local © Mairie du 8^e arrondissement
- 4 Concertation citoyenne autour du parc Nexans © Mairie du 7^e arrondissement
- 5 Bilan carbone, 9^e arrondissement © Freepik

Mairie du 5^e arrondissement

Les 25 ans de l’inscription Unesco



Cet évènement a été l’occasion d’une table ronde qui a abordé les défis du patrimoine Unesco, axée sur la sensibilisation et l’implication des jeunes à l’ère des réseaux sociaux et de la transition écologique.

Elle a exploré la redéfinition du lien jeunesse-patrimoine et l’engagement des jeunes, tout en voyant le patrimoine comme un vecteur de changement et de paix.

L’objectif était d’élaborer une stratégie à Lyon pour mieux impliquer les jeunes dans la préservation du patrimoine en transition.

Mairie du 6^e arrondissement

Donnerie entre agents au sein du bâtiment « Quadrilatère »



Le 22 novembre, les agents travaillant dans le Quadrilatère de la Mairie du 6^e arrondissement, soit près de 200 personnes, ont pu déposer dans la salle du Conseil, aménagée pour l’occasion, les objets du quotidien ne trouvant plus d’utilité chez eux : livres, jeux, jouets, petite décoration/bibelots, vaisselle, bijoux fantaisie, vêtements, articles de sport etc.

L’opération a été un succès mais tous les objets déposés n’ont pas trouvé preneurs.

Ceux restant ont été donnés à l’association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri qui organise un jeudi par mois une permanence de collecte de vêtements et d’objets en mairie.



Mairie du 7^e arrondissement

**Anciennes halles Nexans :
une grande concertation pour
imaginer les parcs de demain**



Les anciennes halles Nexans se transforment et vont laisser la place à des logements, des commerces, une crèche et un parc de 1,5 ha, le parc des balançoires, pour un îlot de fraîcheur supplémentaire à Gerland.

Au printemps 2024, une concertation a été lancée pour récolter les attentes des futurs usagers du parc et alimenter la réflexion autour des parcs de demain à Lyon.

Des ateliers pour les adultes, les adolescents et les enfants, des déambulations sur la place des femmes, une université citoyenne et un questionnaire en ligne ont été organisés.

Mairie du 8^e arrondissement

La démarche « Ici.C.Local »



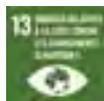
La Ville a décidé de participer à la démarche « Ici.C.Local » afin de répondre à une demande de transparence des consommateurs concernant leurs achats alimentaires, mais aussi pour valoriser les producteurs de la région.

Les deux principaux marchés du 8^e arrondissement, situés sur les places Ambroise Courtois et du 8 Mai 1945 ont fait partie des sites tests, qui ont expérimenté depuis juin 2023, le déploiement de ce label.

Une aubaine pour les consommateurs qui connaissent immédiatement la provenance et la filière d'un aliment, mais aussi pour les producteurs et commerçants qui rendent visibles leurs efforts pour travailler en circuit court et s'affirment comme représentants du savoir-faire local.

Mairie du 9^e arrondissement

Réalisation du bilan carbone

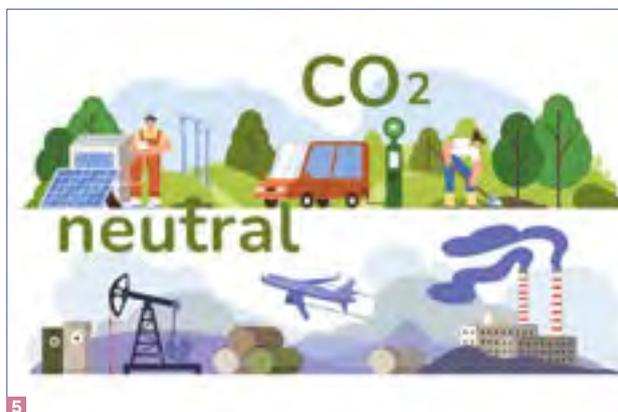


Grâce à un accompagnement de 4 mois, la Mairie du 9^e réalise son bilan carbone en 2024 pour l'exercice 2023.

Rien n'est laissé au hasard, les factures sont épluchées, les prestataires sont sollicités, les pratiques sont interrogées.

À l'issue, c'est une nouvelle ambition qui fait jour : définir une stratégie climat ambitieuse et réaliste, compatible avec l'accord de Paris.

Inédit pour un service de la Ville de Lyon, c'est un premier pas pour intégrer des automatismes chez les agents.





Partie 4

Les indicateurs de la transition écologique



Les indicateurs ci-après, sont conçus pour être évolutifs. Ce travail va se poursuivre de manière à retenir et présenter les plus pertinents dans les prochaines éditions de ce rapport.

1. INDICATEURS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Indique l'implication de la collectivité dans le suivi des politiques publiques municipales de transition écologique

ODD	Indicateur	Thématique	Données 1	Données 2
N°1 Éradication de la pauvreté	Part de ménages lyonnais en situation de précarité énergétique liée au logement	Énergie	9,2 % (2018)	-
N°2 Sécurité alimentaire et agriculture durable	Surface totale cultivée (ha)	Alimentation	30 ha (0,63 % du territoire communal) (2023)	-
	Nombre de jardins citoyens collectifs (partagés et familiaux)	Alimentation	-	89 (2023)
	Nombre de vergers urbains	Alimentation	0 (2019)	37 (2023)
N°3 Santé et bien-être	Taux de mortalité des Lyonnais-es (par grand froid ou fortes chaleurs)	Santé	473 décès en excès en AuRA 71 à 90 décès dans le Rhône (+7 à 9 % de décès supplémentaires) durant les périodes de fortes chaleurs de l'été 2022 (2022)	2 % de la mortalité attribuable à la chaleur entre le 1 ^{er} juin et le 15 septembre (période de surveillance) dans le Rhône. 3,6 % de la mortalité attribuable à la chaleur pendant les périodes de canicule dans le Rhône. (2023)
	Nombre de jours en moyenne par mois où l'indice de qualité de l'air communal est dégradé ou pire	Santé	-	10,75 (2023)
	Taux de surexposition des Lyonnais-es au bruit	Santé	3,57 % (01/06/2023)	-



ODD	Indicateur	Thématique	Données 1	Données 2
N° 3 Santé et bien-être	Nombre de jours de vagues de chaleur par an dans le Rhône et à Lyon	Santé	11 jours de vagues de chaleur en moyenne par an entre 2012 et 2022. Hausse de 263 % du nombre de jours entre les décennies 1980 et 2010. 70 jours vigilance canicule depuis 2010.	14 jours jours de forte chaleur en 2023 à Lyon. 7 jours jours de canicule en 2023 à Lyon.
	Nombre d'enfants dans des écoles ou crèches avec cours végétalisées	Nature	-	2300 (2023)
N° 4 Éducation de qualité	Nombre d'élèves qui ont participé aux plantations et animations autour des vergers urbains et des Rues des enfants	Nature	-	1203 (2023)
	Nombre d'établissements scolaires engagés dans une démarche globale de développement durable	Formation, emploi TPE	40 établissements scolaires engagés sur 297 établissements au total, soit 13 % (2023)	-
N° 6 Gestion durable de l'eau pour tous	Rendement du réseau d'eau potable	Eau	85,91% (2020-21)	86,94% (2023)
	Taux de conformité de l'eau potable	Eau	Conformité microbiologique 99,90 %, conformité physico-chimique : 99,6 % (2021)	Conformité microbiologique : 99,90 %, Conformité physico-chimique : 100 % (2022)
	Indicateur global de qualité de l'eau potable distribuée dans la Métropole de Lyon	Eau		A : Eau de bonne qualité (2023)
	Nombre et taux de points d'eau accessibles en permanence au public	Eau	316 bornes fontaines (62 accessibles en hiver, soit 20 %), 177 sanitaires surveillés et non-surveillés (ouverts toute l'année), 1 établissement de bains-douches (22 cabines) (2023)	-
N° 7 Énergies propres et d'un coût abordable	Consommation d'énergie finale sur le territoire (totale et par habitant)	Énergie	7330 GWh au total 14 MWh/habitant (2022)	-
	Taux de production d'énergie renouvelable pour la chaleur et le rafraîchissement sur le territoire	Énergie	4,89 % de la consommation finale globale d'énergie (2022)	-
	Taux de production d'électricité renouvelable sur le territoire	Énergie	0,38 % de la consommation finale globale d'énergie, 0,86 % de la consommation finale d'électricité (2022)	-
	Évolution de la consommation de l'éclairage public, des bâtiments et des véhicules de la Ville	Énergie	Éclairage : 20 GWh (2022, -43,9 % depuis 2010), Patrimoine : 152,8 GWh (2021, -10 % depuis 2010) Véhicules : 3,4 GWh (2022, -52,5 % depuis 2010) Total : 178 GWh (2021, -16 % depuis 2010) (2022)	Éclairage : 17,98 GWh Patrimoine : 127,7 GWh Véhicules : 3,27 GWh Total : 148,95 GWh (2023)

ODD	Indicateur	Thématique	Données 1	Données 2
N° 9 Infrastructures résilientes et innovation	Parts modales piéton / vélo / transport en commun	Mobilité	45% pour la marche à pied, 25% pour les transports en commun, 3% pour le vélo 2015 (Lyon/Villeurbanne)	-
	Évolution de l'usage du vélo, des transports en commun et de la voiture	Mobilité	-	10,8% d'augmentation de l'usage du vélo 4,5% d'augmentation des transports en commun 2,5% de baisse de l'usage de la voiture (2023)
	Accessibilité aux transports en commun en site propre	Mobilité	79% de la population Arrêts TCSP 2021 et INSEE 2018, carreaux 200/200	-
	Part de longueur de voie en zone apaisée (zone 30, aires piétonnes et zones de rencontres)	Mobilité	84% (2022)	84% (2023)
	Nombre d'emplacements vélo	Mobilité	-	39 674 (2023)
	Part de longueur de voie avec aménagement cyclable	Mobilité	-	48,8% (2023)
	Nombre de victimes de la circulation, à pied ou utilisant des engins à mobilité douce	Mobilité	83 piétons blessés, 171 cyclistes blessés, 108 blessés à trottinette (2021)	175 piétons blessés 169 cyclistes blessés, 3 cyclistes tués (2022)
	Nombre d'enfants dans des écoles ou crèches aux abords apaisés (programme Rue des enfants)	Nature	11 000 enfants sur 35 000 enfants scolarisés (30 %) (2022)	15 632
N° 11 Villes et communautés durables	Surfaces végétalisées dans les nouveaux projets	Nature	19 000 m ² de surface de pleine terre issue des projets immobiliers 18 700 m ² dans les nouveaux espaces publics et espaces verts Mi-2020 à fin 2022	39 770 m ² de surface de pleine terre issue des projets immobiliers 87 610 m ² dans les nouveaux espaces publics et espaces verts Mi-2020 à mi-2024
	Nombre d'arbres plantés par la Ville et la Métropole	Nature	-	2 125 (2023)
	Nombre d'arbustes plantés par la Ville	Nature	-	19 005 (2023)
N° 12 Consommation et production responsables	Sites de compostage partagé et bornes à compost à Lyon	Alimentation	377 composteurs partagés, 538 bornes à compost. (2023)	365 sites de compostage partagé, 1 160 bornes à compost, (1 composteur/ borne pour 570 habs) (09/2024)

ODD	Indicateur	Thématique	Données 1	Données 2
N° 13 Lutte contre les changements climatiques	Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire	Énergie	1153 kteqCO2 au total, 2,3 teqCO2/hab. 38 % résidentiel, 39 % tertiaire, 18% transports, 5% industrie et énergie (2022)	-
	Émissions de gaz à effet de serre du patrimoine de la municipalité (bâtiments, éclairage urbain, flotte de véhicules) (en teqCO2)	Énergie	-	20 652 teqCO2 (2022)
	Pluviométrie à Lyon	Eau	Moyenne annuelle sur les normales : 820,8 mm. Total année 2022 : 620,2 mm, Total année 2021 : 963,2 mm, total année 2020 : 658,5 mm, total année 2019 : 772,1 mm, total année 2018 : 807,7 mm. (1991-2020)	-
N° 14 Vie aquatique	État du Rhône / Saône	Nature	Rhône : - État écologique : moyen (objectif moins strict que bon état), - État chimique : bon (objectif : bon). Saône : - État écologique : mauvais (objectif moins strict que bon état), - État chimique : mauvais (objectif : bon). (2021)	Rhône : Potentiel écologique : moyen, État chimique : bon. Saône : Potentiel écologique : moyen, État chimique : Non atteinte du bon état. (2023)
	Température des cours d'eau	Eau	Températures maximales annuelles - Rhône amont (Poincaré) 2021 : 22,2°C ; 2022 : 25,9°C - Rhône aval (Gerland) 2021 : 22,6°C ; 2022 : 26,3°C - Saône amont (Île Barbe) 2021 : 24,5°C ; 2022 : 28°C - Saône aval (Confluence) 2021 : 24,2°C ; 2022 : 27,4 °C (2021-2022)	-
	Jours d'alerte sécheresse décrétés par la préfecture du Rhône	Eau	79 jours en alerte renforcée / 19 jours en crise (2022)	87 jours d'alerte sécheresse ou pire (alerte renforcée, crise) des eaux superficielles sur la commune de Lyon (2023)
N° 15 Vie terrestre	Nombre d'espèces protégées sur le territoire	Nature	Jardin botanique : 850 espèces menacées (attention pas de statut de protection). Zoo : 33 espèces menacées Sur les 3 053 espèces observées à Lyon en 2022, 6 % sont protégées.	Nouvelles espèces menacées (selon la liste rouge de l'UICN) accueillies au zoo et au jardin botanique du parc de la Tête d'Or : - Espèces animales : 5 - Espèces végétales : 121. (2022-2023)



ODD	Indicateur	Thématique	Données 1	Données 2
N° 15 Vie terrestre	Nombre d'espèces exotiques envahissantes	Nature	31 espèces présentes dans les espaces publics (2020)	-
	Couverture végétale en m ² par habitant	Nature	31 m ² d'espaces végétalisés par habitant (2019)	-
	Offre en m ² d'espaces verts publics par habitant	Nature	8,1 m ² /habitant (2018)	-
	Indice de canopée sur le territoire	Nature	19% (2015)	-
	Nombre de jardins citoyens (jardins de rue, jardins familiaux jardins partagés, composteurs collectifs)	Nature	-	481 (2023)
N° 16 Paix, justice et institutions efficaces	Nombre de projets et montant du budget participatif	Initiatives locales	17 projets sélectionnés sur le thème « Environnement et nature en ville » (18 % du total). 2 265 000 € de budget prévisionnel pour ces 17 projets lauréats (18 % du total). (2023)	-
	Nombre d'initiatives alliant jeunesse et transition écologique soutenues financièrement par la Ville de Lyon	Initiatives locales	-	Bourse Jeunes Lyon 2030 : 18 initiatives lauréates, pour un montant total de 35 300 €, 1 jeune dans ma structure pour le climat : 62 jeunes bénéficiaires, 25 structures pour un montant de 49 050 €. (2023)
N° 12 Consommation et production responsables	Nombre d'adhérents à des associations environnementales / oeuvrant pour la transition écologique	Initiatives locales	120 associations dans la nomenclature Environnement & cadre de vie à Lyon d'après le Répertoire National des Associations de la préfecture du Rhône. (2023)	-



2. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

ODD	Indicateur	Données 1	Données 2
N° 1 Éradication de la pauvreté	Taux de la population sous le seuil de pauvreté	15% des ménages fiscaux (2020)	16% des ménages fiscaux (2021)
	Revenu médian des ménages	24 570€ (2020)	25 430 € (2021)
	Taux de logement social (inventaire SRU)	22,99% (2022)	23,69% (2023)
N° 3 Santé et bien-être	Part des Lyonnais-es recourant à un médecin	67,3% de recours à un généraliste en 2020 pour les assurés CPAM (2020)	-
N° 4 Éducation de qualité	Taux d'accueil en crèche pour 100 enfants de moins de 3 ans	37,40% (2022)	43,20% (2024)
	Taux de population non-qualifiée	13,83% de personnes sans aucune classification (infra DN Brevet) en 2018 (2018)	16,50% (2021)
	Part de la population peu qualifiée ayant une accessibilité difficile aux bibliothèques	34,50% (2018)	-
N° 5 Égalité entre les femmes et les hommes	Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	À l'échelle de Lyon, le salaire des femmes est en moyenne de 16,6% inférieur à celui des hommes (2020)	16,60% (2021)
N° 8 Travail décent et croissance durable	Taux de chômage sur le territoire & taux de non-emploi	6,1% de chômage à l'échelle de la métropole de Lyon, calcul identique au calcul national 12,65% de non-emploi à l'échelle de Lyon, calcul beaucoup plus restrictif (2019 ou 2023 (taux de chômage métropole))	6,5% de chômage à l'échelle de la métropole de Lyon, calcul identique au calcul national 11,5% de non-emploi à l'échelle de Lyon (calcul beaucoup plus restrictif) (Taux de chômage à fin décembre 2023, Taux de non-emploi Lyon 2021)

ODD	Indicateur	Données 1	Données 2
N° 8 Travail décent et croissance durable	Jeunes non insérés	11,50% RP 2018 (soit 2016 à 2020)	12% (2020)
	Nombre d'accidents du travail sur le territoire	2920 accidents de travail sur l'année (ORS-ARS CPAM 2020)	-
	Nombre d'emplois	34 1362 emplois (2019)	349 589 emplois (2021)
	Indice de concentration d'emplois	140 emplois pour 100 actifs résidents (2019)	143 emplois pour 100 actifs résidents (2021)
	Nombre d'établissements et distribution selon les secteurs d'activités	- 65 707 entreprises, - 29% (+ 10 pts moy. nat.) d'activités de services intellectuels spécialisés - 23% (- 4,4 pts moy. nat.) d'activités de commerce - 15% (+ 1,7 pts moy.nat.) d'activités d'administrations (2021)	-
N° 10 Réduction des inégalités	Inégalités des revenus interdécales	4,1 (2020)	4,2 (2021)
	Inégalité de répartition des richesses (indice de Gini)	0,324 (2020)	0,34 (2021)
N°11 Population municipale	Population municipale	522 969 habitants (2020)	522 250 habitants (2021)
	Part de la population entre 15 et 29 ans	29,00% (2020)	29,10% (2021)
	Part de la population entre 60 et 74 ans	11,00% (2020)	11,20% (2021)
	Taille moyenne des ménages	1,89 personne (2019)	1,88 personne (2021)
	Densité de la population	10 909 habitants/km ² (2020)	10 808 habitants/km ² (2021)
N° 12 Consommation et production responsables	Part des emplois de l'économie sociale et solidaire	12% (2021)	



LYONendirect 04 72 10 30 30 •  Lyon.fr

Imprimé sur du papier
100 % recyclé.

